

**Aspects statistiques**

**N° 101**

**Etude socio-démographique de  
l'électorat genevois**

---

<b>Sommaire</b>	<b>Page</b>
Introduction	3
1. Problématique et méthodologie	4
2. Participation et abstention à Genève et en Suisse : comparaison	6
3. Participation et abstention à Genève : résultats récents	8
Postface du professeur Roger Girod	24
Bibliographie	26
Annexes statistiques	26

---

L'Office cantonal de la statistique produit et recueille des informations dans tous les domaines de la statistique, les met à disposition et les diffuse. Il assure également la coordination de la statistique publique sur le plan cantonal.

**Principaux modes de diffusion :**

**Publications**

Voir liste en page 4 de couverture

**Téléphone**

022 / 787 67 07 (accès principal à l'Office)

022 / 787 67 67 (indice des prix à la consommation)

**Télécopieur**

022 / 736 29 45

**Vidéotex**

\*5703 ou \*STAT#

**Centre de documentation**

Ouvert au public de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

**Légende des signes**

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- ... donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- ( ) l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [ ] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

*Reproduction et utilisation des chiffres autorisées avec mention de la source.*

**Office cantonal de la statistique**

8, rue du 31-Décembre

Case postale 6255 1211 Genève 6



DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE  
République et canton de Genève

**Aspects statistiques**

**N° 101**

**Etude socio-démographique de  
l'électorat genevois**

<b>Table des matières</b>	<b>Page</b>
Introduction	3
1. Problématique et méthodologie	4
2. Participation et abstention à Genève et en Suisse : comparaison	6
3. Participation et abstention à Genève : résultats récents	8
3.1 Les quatre scrutins retenus	8
3.2 Les tendances générales	12
3.2.1 Socio-démographie de la participation et de l'abstention	13
3.2.2 Typologie du "votant"	17
3.2.3 Géographie de l'abstentionnisme	21
Postface du professeur Roger Girod	24
Bibliographie	26
Annexes statistiques	26

Etude réalisée par :  
*Paul-Henri Girard* (Tél. 787 67 34)  
*Pierre Pauli*

Avec la collaboration de :  
*Janine Dubois* (traitement de texte)  
*Dominique Felsenheimer* (cartes et graphiques)

## Etude socio-démographique de l'électorat genevois

---

### Introduction

Dès la deuxième moitié des années trente, en Suisse en général, et à Genève en particulier, se développe une rapide et inexorable érosion de la participation, tant aux élections qu'aux votations. Cette hausse constante de l'abstention des citoyens a, dès l'après-guerre, inquiété les responsables politiques et attiré l'attention des chercheurs et spécialistes en sciences sociales.

Genève a pu, dans les années soixante, bénéficier de la conjonction de l'intérêt des milieux politiques et des autorités, préoccupés par la désaffection croissante pour les urnes, et de l'intérêt des chercheurs en sciences sociales de l'Université cantonale.

Sous la houlette du professeur Roger Girod, dès 1965 démarre une vaste enquête sur les électeurs et l'abstentionnisme genevois, qui, à partir de 1967, produira plusieurs volumineux rapports. Ceux-ci ont été et demeurent encore aujourd'hui l'étude la plus fouillée sur le phénomène de la participation des électeurs et votants de ce canton.

Trente ans plus tard, le présent rapport peut être considéré comme le prolongement réactualisé, avec les moyens informatiques de notre époque, de cette première recherche, pionnière en la matière. Celle-ci étant incontournable, il y sera donc constamment fait référence. En effet, quoique réalisé dans des conditions méthodologiques et techniques nouvelles, le champ exploré reste identique et les conclusions générales des analyses qui en ont été déduites demeurent conformes dans leurs grandes lignes. Néanmoins, aujourd'hui, grâce à l'informatisation généralisée et performante tant des données électorales que du registre de la population et à la collaboration étroite entre départements et services concernés<sup>1</sup>, il a été possible, non seulement de mettre à jour et de confirmer la grande part de l'analyse de nos prédécesseurs, mais aussi d'affiner, d'explorer ou de développer certaines voies ouvertes précédemment dans ce domaine.

Il faut encore relever, depuis quelques temps déjà, un regain d'intérêt de la classe politique genevoise porté au phénomène de la désaffection chronique des urnes d'une partie de l'électorat. La résurgence de cette préoccupation a débouché récemment, entre autre, sur le dépôt d'une motion au Grand Conseil, relative à "l'étude de l'abstentionnisme et la définition d'une stratégie d'ensemble" (M 898, 28 avril 1994). Quoique indépendant de cette démarche, le présent rapport y répond aussi, en partie.

En outre, nous citerons une fois encore le Professeur Roger Girod, pour le remercier de l'intérêt qu'il a bien voulu porter à ce complément d'étude sur le phénomène de l'abstentionnisme dans le canton de Genève et qu'il a aimablement concrétisé sous la forme d'une postface.

---

<sup>1</sup> DEP (Office cantonal de la statistique); DIER (Service des votations et élections); DJPT (Office cantonal de la population).

## 1. Problématique et méthodologie

Les études menées à Genève entre 1965 et 1970, faisant suite aux recherches anglo-saxonnes et françaises sur la participation électorale<sup>2</sup>, ont relevé le poids spécifique d'un certain nombre de facteurs socio-démographiques sur l'activité de l'électorat genevois (votant). Ces principales variables socio-démographiques peuvent être classées en trois catégories distinctes :

1. Celles définissant l'appartenance biologique ou démographique : le sexe et l'âge;
2. Celles en rapport avec l'appartenance socio-économique : l'état matrimonial, la catégorie socioprofessionnelle, le revenu, l'éducation, la formation, l'origine (le canton dans ce cas), la durée de résidence, la religion;<sup>3</sup>
3. Et une variable discriminant l'ensemble des autres facteurs : l'appartenance socio-géographique dont l'unité de référence au niveau Suisse est le canton, et dans une optique infra-cantonale, la commune, voire l'arrondissement électoral, la plus petite subdivision géographique et politique fonctionnelle.

Relevons que dans la majorité des analyses produites, les variables des deux premières catégories (biologiques/démographiques et socio-économiques) sont traitées en commun dans un même ensemble ou "paquet", dit socio-démographique ou socio-économique, le critère géographique demeurant discriminant dans tous les cas.

[Ces deux grandes subdivisions ont d'ailleurs nettement orienté les analyses effectuées par le professeur R. Girod et son équipe puisque celles-ci ont fait l'objet de plusieurs publications clairement partagées entre l'approche socio-démographique («L'électeur genevois» et «Etudes sur l'abstentionnisme», entre autres) et l'aspect socio-géographique, avec «Géographie de l'abstentionnisme à Genève».]

Le rapport ci-après reprendra globalement la démarche analytique décrite ci-dessus. Néanmoins, les sources de données, leur récolte et surtout leur mode de traitement diffèrent notablement de celles de l'étude précédente.

### Récolte et traitement de l'information

L'étude sur la participation des électeurs genevois est fondée sur les résultats de quatre votations fédérales : celles des 27 septembre et 6 décembre 1992 et des 7 mars et 6 juin 1993. La *récolte de l'information* s'est opérée en deux temps. Tout d'abord, pour chacun de ces quatre scrutins, nous avons enregistré, dans l'extrait du fichier des électeurs inscrits mis à notre disposition, ceux qui ont exercé leur droit de vote. Puis, dans un second temps, nous avons complété ce fichier des électeurs à l'aide de quelques données de nature socio-démographique. Toutes les mesures visant au maintien du secret statistique et de la protection des données ont été prises.

La *première phase* s'est entièrement déroulée dans les locaux du Service des votations et élections (SVE - Département de l'intérieur, de l'environnement et des affaires régionales). Rappelons que pour chaque votation cantonale ou fédérale, le SVE crée, depuis la base de données des habitants de l'Office cantonal de la population (OCP - Département de justice et police et des transports), le fichier des électeurs inscrits, c'est-à-dire de l'ensemble des personnes ayant le droit de vote sur le plan cantonal et/ou fédéral. C'est à partir de ce fichier que sont ensuite édités les rôles des électeurs pour les 73 arrondissements électoraux du canton.

<sup>2</sup> Voir bibliographie et ouvrages cités in Ricq Charles, *Analyse d'une étude de sociologie électorale française. L'abstentionnisme en France* par Alain Lancelot, fév. 1969.

<sup>3</sup> Pour des raisons essentiellement techniques (voir encadré) ont été retenues dans ce rapport les variables suivantes : le sexe, l'âge, l'état matrimonial, l'activité socioprofessionnelle, l'origine et la durée de résidence (date d'arrivée à Genève).

L'électeur désirant voter dispose de trois moyens : le vote par correspondance, le vote anticipé et le vote au local. S'agissant du vote par correspondance, l'électeur est automatiquement inscrit dans le fichier comme ayant voté lors de l'envoi par le SVE du matériel de vote; il en va de même de celui qui vote par anticipation. Seules les personnes ayant accompli leur devoir électoral dans leur local de vote habituel ont donc fait l'objet d'un enregistrement manuel, effectué sur la base des noms tracés sur les rôles électoraux. Cette opération de saisie et de contrôle de l'information a été menée à bien au SVE, par du personnel en occupation temporaire placé sous la responsabilité de Messieurs P. Ascheri (chef de service) et E. Maret (adjoint); elle s'est déroulée d'octobre 1992 à septembre 1993.

La *seconde phase* a consisté à compléter les informations disponibles sur les électeurs (commune de résidence, arrondissement électoral, participation ou abstention à la votation) par des données socio-démographiques tirées de la base de données de l'OCP (sexe, date de naissance, état matrimonial, canton d'origine, date d'arrivée dans le canton et situation socioprofessionnelle). Cette opération, ainsi que le traitement informatique des données, ont été réalisés à l'OCSTAT en respectant rigoureusement la sphère privée : les données individuelles réunies ont été rendues anonymes et ne contiennent aucune mention d'adresse.

#### *Les résultats publiés*

Les chiffres publiés dans cette étude diffèrent quelque peu des résultats officiels des votations. D'une part, le nombre d'électeurs figurant dans les fichiers sur lesquels nous avons travaillé est très légèrement inférieur à celui publié par le SVE (des électeurs non encore inscrits à l'OCP ont exercé leur droit de vote); d'autre part, à l'inverse, le nombre de votants est plus élevé puisque toutes les personnes ayant demandé de voter par correspondance ont été enregistrées en tant que telles, même lorsqu'elles n'ont pas retourné leur bulletin de vote. Enfin, ont été éliminés de l'étude, les électeurs pour lesquels nous n'avons pu compléter l'information; il en a été de même des électeurs suisses de l'étranger. Il en résulte que les taux de participation des électeurs genevois publiés dans cette étude sont légèrement supérieurs aux taux réels (entre 0,5 et 0,9 point de %).

D'autre part, près de trente années de recul et, entre autres, de participation électorale féminine, éclairent d'une lumière nouvelle l'évolution tendancielle de la participation aux élections et votations et permettent de mettre en évidence et d'actualiser les différences de comportement des électeurs selon le sexe.

La suite de cette étude est divisée en deux parties d'inégale longueur.

La première (ch. 2) porte un bref regard rétrospectif sur la participation aux élections du Conseil national et aux votations fédérales, de 1931 à 1991. La comparaison à long terme de ces deux séries, tant sur le plan suisse que cantonal, permet d'obtenir une vue synthétique de l'évolution tendancielle de la participation et met, en outre, en évidence l'influence contrastée de l'introduction du suffrage féminin généralisé sur le plan fédéral en 1971. En effet, l'analyse détaillée de la participation aux quatre scrutins retenus pour Genève, et qui feront l'objet du corps principal du rapport (ch. 3), est à considérer non seulement en soi mais est aussi à insérer dans cette mise en perspective portant sur un demi-siècle d'élections et de votations fédérales ouvertes aux deux sexes sans discrimination depuis plus de vingt ans.

La deuxième partie de la publication (ch. 3), en revanche, étudiera la participation genevoise récente. Après une description et une comparaison générale des quatre scrutins sous l'angle de la participation (3.1), l'analyse des résultats progressera en trois étapes (3.2). Les deux axes d'analyse de la participation/abstention déjà retenus dans le rapport Girod seront repris. La participation/abstention sera d'abord observée dans une perspective socio-démographique (3.2.1). La fréquentation des urnes par les citoyens genevois ayant été très différente d'un scrutin à l'autre dans la série prise en compte<sup>4</sup>,

<sup>4</sup> En effet, les objets de nature très différente ont mobilisé les électeurs de manière extrêmement variable d'un scrutin à l'autre.

nous ferons référence à la participation moyenne<sup>5</sup> aux quatre scrutins. Elle sera analysée en fonction de six variables socio-économiques (sexe, âge, état matrimonial, catégorie socioprofessionnelle, origine, date d'arrivée dans le canton) dont l'une, le sexe, sera toujours discriminante. Dans un deuxième temps, ne nous référant plus à une «participation moyenne» mais à la participation (abstention) effective à 0, 1, 2, 3 ou 4 scrutins, nous établirons, à la suite de nos prédécesseurs, une typologie du «votant», en fonction des facteurs socio-démographiques retenus (3.2.2). Puis, sur les mêmes bases, sera abordée, comme en 1969, la «géographie de l'abstentionnisme à Genève» (3.2.3).

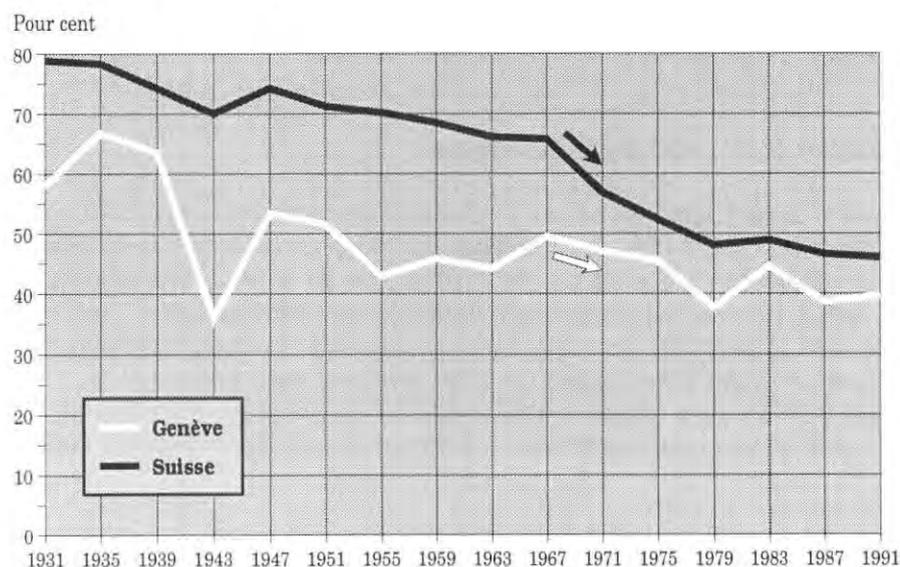
## 2. Participation et abstention à Genève et en Suisse : comparaison

Les taux de participation aux votations fédérales et aux élections au Conseil national sont deux séries intéressantes à plusieurs titres. En effet, il s'agit de deux types de consultation de nature tout à fait différente (élections de personnes, d'une part, et, d'autre part, votations sur des objets nombreux et divers). Toutes ces consultations sont communes à l'ensemble de la Suisse et réalisées simultanément dans des conditions uniformes depuis de nombreuses décennies. La comparaison rétrospective des taux de participation aux élections du Conseil national et aux votations fédérales est donc riche en enseignements et permet un cadrage général et précis du problème de la participation et de l'abstention qui sera apprécié par la suite strictement au niveau genevois et pour une période récente.

Pour notre part, nous avons fait remonter les deux séries jusqu'en 1931, ceci pour deux raisons. Tout d'abord, quoique déjà amorcée depuis 1919 pour les élections du Conseil national, la chute des taux de participation se généralise et se renforce dès la moitié des années trente. D'autre part, c'est en 1931 que les élections au Conseil national deviennent quadriennales, permettant un calcul uniforme sur toute la période considérée d'un taux de participation moyen aux votations fédérales autorisant la comparaison de l'évolution tendancielle des deux séries<sup>6</sup>.

### Taux de participation aux élections du Conseil National en Suisse et à Genève

Graphique 1



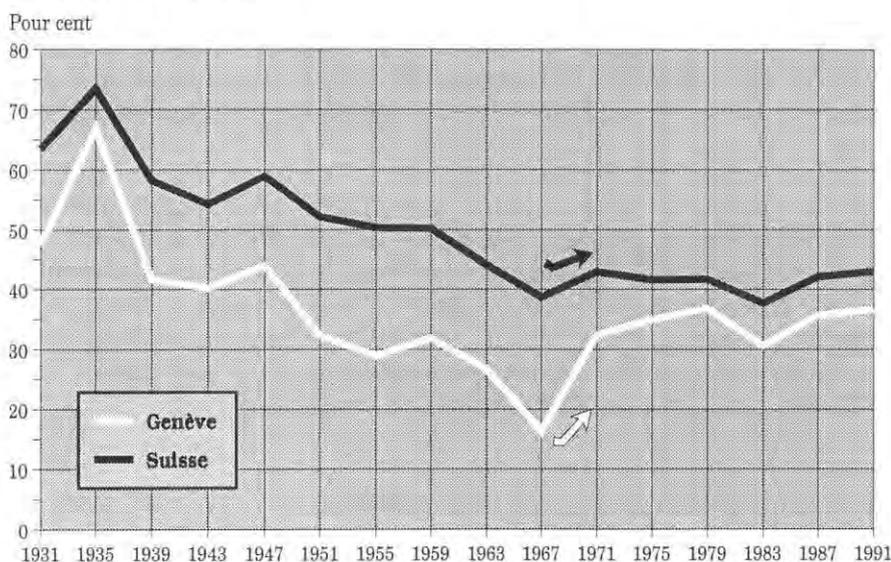
<sup>5</sup> Des électeurs appelés à participer à ces scrutins, plus du 95 % y étaient inscrits les quatre fois.

<sup>6</sup> *Annuaire statistique de la Suisse 1993*, OFS, Verlag Neue Zürcher Zeitung, p. 376.

Si l'on se rapporte simultanément aux deux graphiques (1 et 2), on peut noter d'emblée, tant pour les élections au Conseil national que pour les votations fédérales, les taux de participation systématiquement inférieurs du canton de Genève. Néanmoins, l'évolution générale dans la durée des deux courbes est assez semblable et, depuis les années septante, l'écart entre la moyenne suisse et Genève s'est considérablement amoindri.

**Taux moyen de participation aux votations fédérales (1)  
en Suisse et à Genève**

Graphique 2



(1) Moyennes établies sur les votations ayant eu lieu au cours des deux ans précédant et des deux ans suivant les élections au Conseil National.

En 1971, en Suisse, se produit un événement majeur sur le plan socio-politique : c'est l'année de l'introduction du suffrage féminin généralisé. Le 7 février 1971, les Suissesses ont obtenu le droit de vote et d'éligibilité sur le plan fédéral. Le suffrage féminin est désormais en vigueur dans l'ensemble de la Suisse (même si un certain nombre de cantons avaient déjà accordé les droits politiques aux femmes avant le mois de février 1971).

L'influence de l'électorat féminin sur la participation ou l'abstention n'est pas homogène. En effet, l'entrée des femmes dans l'isoloir en 1971 aggrave la chute des taux de participation aux élections au Conseil national, et ceci plus sévèrement sur le plan Suisse qu'à Genève. En revanche, la participation féminine aux votations fédérales a eu un effet antidépresseur et stabilisateur certain, tant au niveau de la Confédération que du canton.

Dans la deuxième moitié de la décennie soixante, le taux moyen de participation aux votations fédérales a atteint, simultanément en Suisse (38,6 %) et à Genève (16,2 %), son point plancher<sup>7</sup>. La participation moyenne suisse reste néanmoins, à cette époque, plus de deux fois plus élevée que la

<sup>7</sup> Six votations fédérales ont été retenues pour le calcul du taux moyen de participation aux votations fédérales aux environs de 1967 (moyenne arithmétique simple). Il s'agit des objets suivants :  
 - le 16 octobre 1966 : Arrêté du 25 mars 1966 introduisant dans la Constitution fédérale un article 45 bis relatif aux Suisses de l'étranger et, à la même date, l'initiative relative à la lutte contre l'alcoolisme (participation : Suisse : 47,9 %; Genève : 25,8 %);  
 - le 2 juillet 1967 : Initiative contre la spéculation foncière (participation : Suisse 38,0 %; Genève : 17,0 %);  
 - le 18 février 1968 : Arrêté fédéral du 5 octobre 1967 concernant l'octroi d'une amnistie fiscale fédérale (participation : Suisse 41,8 %; Genève : 19,6 %);  
 - le 19 mai 1968 : Loi sur l'imposition du tabac du 5 octobre 1967 (participation : Suisse : 36,9 %; Genève : 12,1 %);  
 - le 1er juin 1969 : Loi fédérale du 4 octobre 1968 sur les écoles polytechniques fédérales (participation : Suisse : 33,9 %; Genève : 12,8 %);  
 - le 14 septembre 1969 : Arrêté fédéral du 21 mars 1969 complétant la constitution par des articles 22 ter et 22 quater (dispositions constitutionnelles sur le droit foncier) (participation : Suisse 32,9 %; Genève : 10,1 %).

participation genevoise. Depuis lors, avec l'apport des voix féminines, la participation moyenne du canton est remontée et a plus que doublé (36,7 % vers 1991) et celle de l'ensemble de la Confédération a gagné quatre points pour se situer à près de 43 % (42,7 %). L'écart de fréquentation des urnes entre Genève et la Suisse, lors de votations fédérales, après avoir atteint un maximum à la fin des années soixante, s'est donc considérablement réduit et stabilisé aux environs de six points vers les années quatre-vingt.

Pendant le même temps, de 1967 à 1991, les taux de participation aux élections du Conseil national se sont encore affaiblis sur les plans tant national que cantonal. Après l'introduction du suffrage féminin généralisé, la tendance s'est encore accentuée jusqu'au début de la décennie quatre-vingt, pour ensuite se poursuivre modérément. On peut aussi relever ici un rapprochement de la participation moyenne suisse et genevoise, principalement due à une aggravation de la baisse de participation dans la Confédération.

Ce bref tour d'horizon rétrospectif, national et cantonal, sur la participation nous apporte plusieurs enseignements. Tout d'abord, la fréquentation générale des urnes par les citoyennes et citoyens, quoique soutenue par des tendances profondes communes à tous les types de scrutins (baisse tendancielle depuis de nombreuses décennies et stabilisation relative depuis quelques années), laisse apparaître des particularités propres à chaque genre de scrutin : abstention moyenne plus élevée pour les votations (fédérales) que pour les élections (du Conseil national), chute de la participation plus rapide des secondes que des premières mais avec des effets opposés de la participation féminine.

### 3. Participation et abstention à Genève : résultats récents

#### 3.1 Les quatre scrutins retenus

Les quatre scrutins fédéraux retenus pour l'étude de la participation/abstention à Genève se sont déroulés entre l'automne 1992 et le printemps 1993. Au total, 12 objets ont été soumis aux électeurs, parmi lesquels celui du 6 décembre 1992 relatif à l'Espace économique européen (EEE). Les chiffres publiés ci-dessous (page 8 et 9) sont ceux des résultats officiels; ils comprennent les votes des Suisses de l'étranger.

##### *Votation du 27 septembre 1992*

Sur les six objets que le Conseil fédéral et le Parlement recommandaient d'accepter, seuls quatre l'ont été : l'*arrêté fédéral sur le transit alpin*, par près des deux tiers des électeurs suisses (63,6 %) et plus des  $\frac{4}{5}$  des Genevois (84,9 %); la *loi fédérale sur les droits de timbre*, respectivement 61,5 % et 71,0 % de oui; la *loi fédérale sur le droit foncier rural*, par un peu plus de la moitié des électeurs (53,6 % en Suisse, 54,2 % à Genève); la *loi sur les rapports entre les Conseils*, approuvée par 58,0 % des électeurs suisses et beaucoup plus largement à Genève (81,3 %). En revanche, les deux autres objets traitant de la réforme du parlement ont été rejetés : la *loi sur les indemnités parlementaires* par près de 3 électeurs suisses sur 4 (72,4 %) – mais de justesse à Genève (50,9 % de non) – et celle sur *les coûts d'infrastructure* dans une proportion de 7 électeurs sur 10 (69,4 %), alors qu'à Genève le oui l'emporte de peu (50,9 %). A relever que Genève est le seul canton à avoir approuvé 5 des 6 objets soumis au peuple. La participation a dépassé les 40,0 % en Suisse (45,9 %) et à Genève (40,1 %).

##### *Votation du 6 décembre 1992*

Seul sujet soumis au verdict populaire, l'*arrêté fédéral sur l'Espace économique européen (EEE)* a été rejeté par la majorité du peuple suisse (50,3 %) et des cantons (16 sur 23). En revanche, il a été largement approuvé par les électeurs du canton (78,1 % de oui). La participation s'est élevée à 73,5 % à Genève (Suisse : 78,7 %); depuis le début des années septante, seule la seconde initiative populaire *contre l'emprise étrangère et le surpeuplement de la Suisse* avait davantage mobilisé l'électorat genevois (76,1 % de participation le 20 octobre 1974). Au troisième rang des plus fortes

participations, on trouve le vote du 7 juin 1970 sur la première initiative populaire *contre l'emprise étrangère* (72,5 %).

#### *Votation du 7 mars 1993*

Le peuple et les cantons ont suivi les recommandations du Conseil fédéral et du Parlement en acceptant les trois objets qui leur étaient soumis. La loi fédérale concernant l'*augmentation des droits d'entrée sur les carburants* a été approuvée par un peu plus de la moitié des électeurs suisses (54,5 %), mais refusée à Genève (57,7 % de non). L'arrêté fédéral *supprimant l'interdiction des maisons de jeu* a été plébiscité en Suisse (72,5 % de oui) comme à Genève (81,1 %). Un sort inverse a été réservé à l'initiative pour l'*abolition des expérimentations sur animaux*, refusée par les ¾ des électeurs (72,2 % de non en Suisse; 75,1 % à Genève). La participation électorale a dépassé de peu les 50,0 % au plan suisse (51,3 %), barre qui n'a pas été atteinte à Genève (46,9 %).

#### *Votation du 6 juin 1993*

Les deux initiatives populaires relatives à l'armée ont été refusées par la majorité du peuple et des cantons, mais acceptées à Genève. En effet, les initiatives populaires *40 places d'armes ça suffit ! L'armée doit aussi se soumettre à la législation sur la protection de l'environnement* et *pour une Suisse sans nouveaux avions de combat* ont été rejetées respectivement par 16 et 19 cantons ainsi que par 55,3 % et 57,2 % du corps électoral. A Genève, les deux initiatives ont recueilli des majorités acceptantes de 63,5 % et 58,3 %. Plus d'un électeur sur deux s'est exprimé : 54,4 % de votants à Genève; 55,6 % en Suisse.

#### *Divergences de vote entre Genève et la Suisse*

Sur les douze objets présentés au peuple, les électeurs genevois ont suivi à huit reprises les recommandations du Conseil fédéral et du Parlement. Sur les quatre divergences de vote, deux concernent l'armée (les initiatives populaires) et la circulation routière (droits d'entrée sur les carburants), soit des sujets sur lesquels Genève a souvent voté "contre" le Conseil fédéral. A l'échelon du pays, on n'enregistre que trois divergences de vote : deux des trois objets concernant la réforme du Parlement ont été rejetés (un seul à Genève) ainsi que l'arrêté sur l'EEE, accepté par les seuls cantons romands et les deux demi-cantons de Bâle. En résumé, Genève a voté différemment de la Suisse sur 5 des 12 objets.

#### *Taux de participation*

La participation électorale moyenne (prise en compte des quatre scrutins étudiés) a été exceptionnellement élevée à l'occasion de ces quatre scrutins fédéraux, tirée qu'elle a été vers le haut par le vote sur l'EEE qui a vu s'exprimer 3 électeurs suisses sur 4. En moyenne, 57,9 % des électeurs suisses et 53,7 % des genevois ont accompli leur devoir électoral. La différence de taux entre la Suisse et Genève s'est régulièrement resserrée : 5,8 points de pourcentage le 27 septembre 1992, 5,2 le 6 décembre, 4,4 le 7 mars 1993 et 1,2 le 6 juin, l'écart moyen de participation s'élevant à 4,2 points. Au cours des quatre votations suivantes (organisées entre septembre 1993 et juin 1994), la participation électorale moyenne a nettement reculé : de 14,9 points de pourcentage en Suisse (de 57,9 % à 43,0 %) et de 16,5 points à Genève (de 53,7 % à 37,2 %).

Si Genève vote traditionnellement dans une moindre proportion que l'ensemble du pays, qu'en est-il par rapport aux autres cantons romands ? Sur les quatre scrutins retenus, c'est en Valais que la participation a été la plus forte (59,8 %), suivent Fribourg (54,0 %) et Genève (53,7 %). Dans trois cantons, la participation électorale a été inférieure à celle de Genève; il s'agit du Jura (51,9 %), de Neuchâtel (51,1 %) et de Vaud (50,8 %).

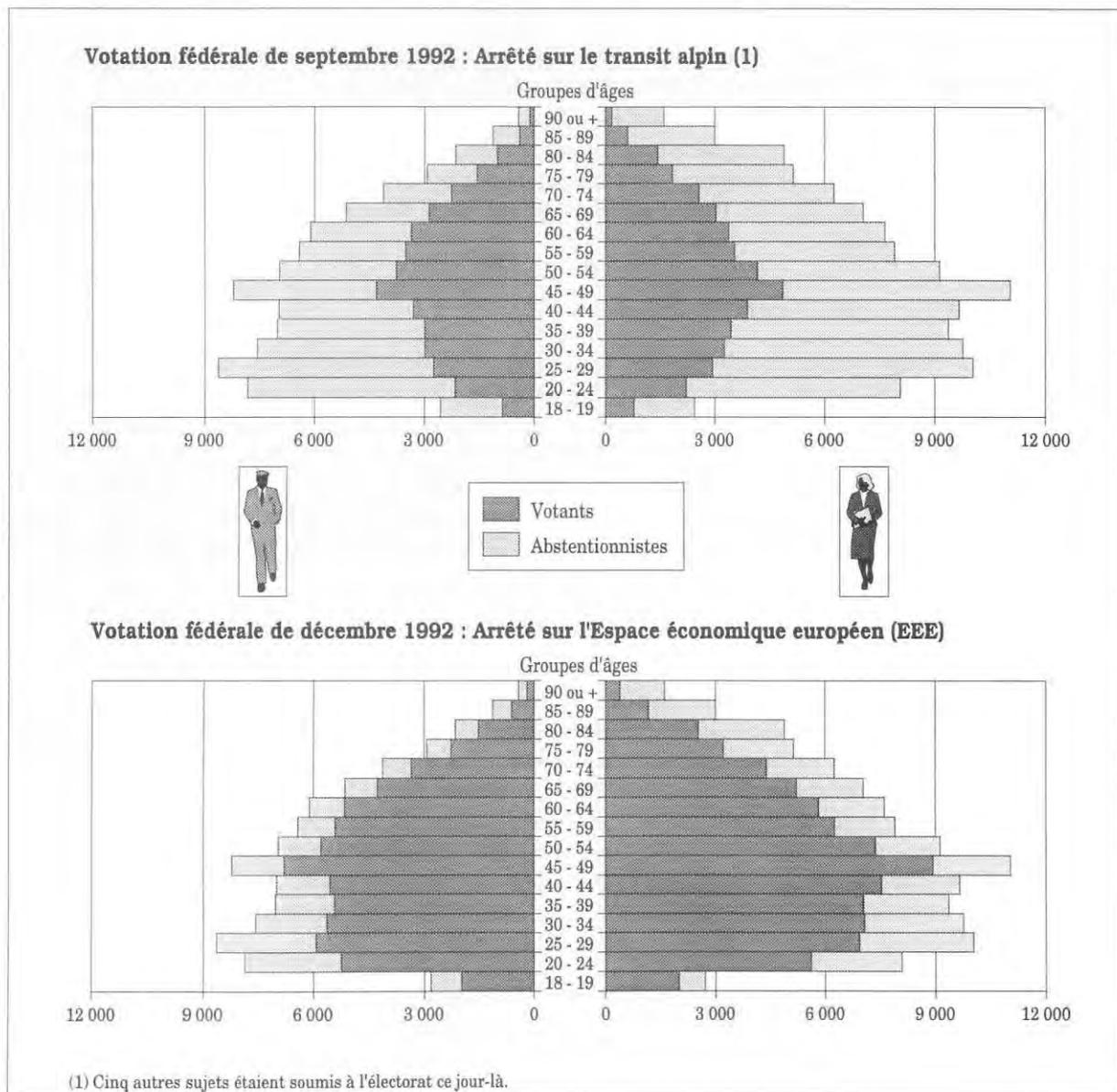
*Quelques observations sur la participation aux scrutins du 27 septembre et du 6 décembre 1992*

Entre la votation du 27 septembre et celle du 6 décembre, la participation électorale a fait un bond en avant de 33,4 points de pourcentage dans le canton de Genève (de 40,1 % à 73,5 %). En ce premier dimanche de décembre 1992, les électeurs des deux sexes et de toutes les classes d'âges ont accompli en plus grand nombre que d'habitude leur devoir électoral. Les graphiques 3 et 4 illustrent les progrès de la participation entre ces deux scrutins successifs. L'importance du vote, il concernait l'appartenance de la Suisse à l'Espace économique européen, explique bien sûr cette «ruée sur les urnes», comme le canton n'en avait plus connu depuis près de 20 ans.

Canton de Genève

Graphique 3

**Nombre de votants et d'abstentionnistes selon le groupe d'âges, par sexe**



Un examen détaillé des résultats des deux scrutins montre l'influence du vote des femmes et de celui des jeunes en tant que facteurs principaux de l'accroissement de la participation. En effet, l'écart entre hommes et femmes, qui s'élevait à 8,2 points en septembre, n'est plus que de 5,1 points en décembre. La participation féminine passe ainsi de 37,3 % à 72,0 % (+ 34,7 points), ce qui équivaut presque à un doublement. La progression est moindre chez les hommes, de 45,5 % à 77,1 % (+ 31,6 points).

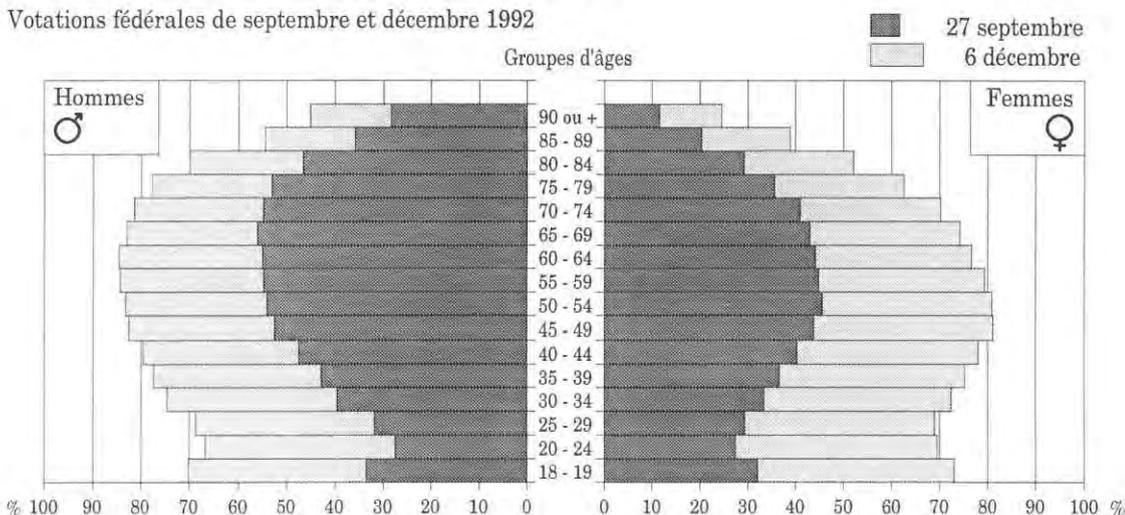
Selon l'âge des votants, les écarts sont encore plus spectaculaires. Alors que le groupe des 40 à 64 ans demeure le plus assidu aux urnes (47,6 % de participation en septembre, 80,8 % en décembre), celui des 18 à 39 ans enregistre la plus forte augmentation (de 33,3 % à 71,6 %). La participation des moins de 40 ans dépasse même, lors du vote sur l'EEE, celle des 65 ans ou plus qui passe de 40,8 % à 66,5 %. Il est intéressant d'observer que pour les quatre classes d'âges les plus jeunes (entre 18 et 34 ans), le taux de participation a plus que doublé entre septembre et décembre. Parmi celles-là, ce sont les 20 à 24 ans qui enregistrent la plus forte progression, de 27,5 % à 68,1 %, soit une multiplication du taux par 2,5.

Canton de Genève

Graphique 4

### Taux de participation selon le groupe d'âges, par sexe

Votations fédérales de septembre et décembre 1992



### De l'influence de l'âge sur la participation aux quatre scrutins

On remarque également, sur l'ensemble des quatre scrutins, que le taux de participation en fonction de l'âge atteint plus rapidement son niveau maximum (mode) chez les femmes que chez les hommes. La participation moyenne aux quatre votations dépasse en effet les 65,0 % chez les hommes âgés de 50 à 79 ans, alors que parmi les électrices, c'est entre 45 et 69 ans que la participation est la plus élevée (au-dessus de 55,0 %).

Lors du vote du 6 décembre sur l'EEE, ce sont les hommes entre 55 et 64 ans qui ont le plus massivement voté (plus de 84,0 % de participation), tandis que chez les femmes le maximum était atteint chez les 45-54 ans (81,0 %). Toujours à propos du vote sur l'EEE, on relève encore que les femmes de moins de 30 ans ont davantage participé que les hommes du même âge; puis la tendance s'inverse et l'écart de participation entre hommes et femmes augmente régulièrement avec l'âge.

Le graphique 5 montre l'évolution du taux de participation selon la classe d'âges quinquennale (hommes et femmes confondus). Il est intéressant de noter que, quel que soit l'âge, l'intensité de la participation des électeurs a évolué dans le même sens d'un scrutin à l'autre.

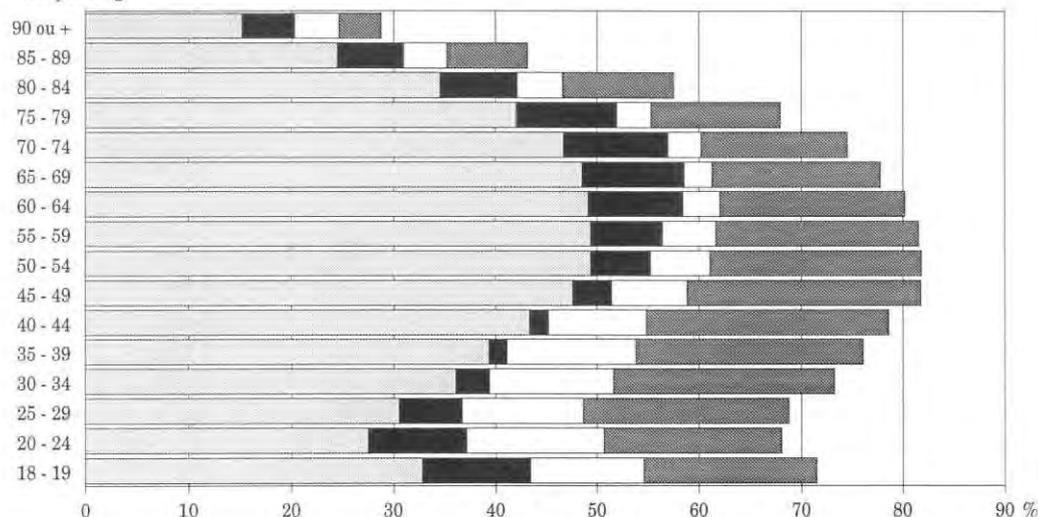
Canton de Genève

Graphique 5

### Taux de participation selon le groupe d'âges, par scrutin

Votations fédérales de septembre 1992 à juin 1993

Groupes d'âges



Septembre 1992		6 sujets dont l'arrêté sur le transit alpin
Mars 1993		3 sujets dont l'augmentation des droits d'entrée sur les carburants
Juin 1993		2 sujets dont l'initiative "Pour une Suisse sans nouveaux avions de combat"
Décembre 1992		1 sujet : arrêté sur l'Espace économique européen (EEE)

### 3.2 Les tendances générales

La participation ou l'abstention aux élections et votations de l'ensemble des citoyennes et citoyens n'est pas uniforme, ni dans le temps ni dans l'espace (on l'a observé précédemment pour la Suisse et le canton, ch. 2). Mais, d'autre part, quelles que soient les conditions de lieu ou du moment, dans une optique synchronique, participation et abstention varient en fonction de facteurs socio-démographiques dont les principaux ont été clairement identifiés par les chercheurs en sciences sociales (il en a été déjà fait référence dans le ch. 1, relatif à la problématique).

Dans ce chapitre 3.2 nous aborderons donc la participation et l'abstention générale récente du canton, dans un premier temps (3.2.1)<sup>8</sup> sous l'angle socio-démographique uniquement, en faisant ressortir l'influence discriminante sur la participation de six variables socio-économiques. Dans un deuxième temps (3.2.2), en suivant la même démarche analytique, nous nous référerons à la participation effective à aucun ou aux 4 scrutins. Puis dans une troisième partie (3.2.3), seront examinées les variations locales de la participation des citoyens (géographie de l'abstention).

<sup>8</sup> Il s'agit de la participation moyenne (moyenne arithmétique simple) des électeurs inscrits aux quatre scrutins pris en compte dans cette étude.

### 3.2.1 Socio-démographie de la participation et de l'abstention

Rappelons tout d'abord que la participation des citoyennes et citoyens genevois aux quatre votations qui font l'objet de cette étude, d'une part, varie très fortement d'un objet à l'autre (de 40,1 % à 73,5 %) et que, d'autre part, la participation moyenne à ces quatre scrutins, grâce, notamment, au score particulièrement élevé de la consultation du six décembre 1992, se situe nettement au-dessus des taux de participation moyens aux votations fédérales des années précédentes.

Dans ce chapitre, l'information à retenir portera avant toute chose sur les variations de la participation et de l'abstention en fonction des divers facteurs socio-économiques plutôt que sur le niveau de participation lui-même. Il s'agira, ici, de mettre en évidence l'influence des variables socio-démographiques d'appartenance des votants sur l'intensité de leur participation en général.

Le rapport Girod sur l'«Electeur genevois» rappelait que : «le sondage de 1965, confirmant sur ces points des faits déjà bien établis par d'autres recherches, a fait ressortir qu'il y avait une liaison entre certaines données socio-démographiques et le degré de participation»<sup>9</sup>.

#### *Participation selon le sexe*

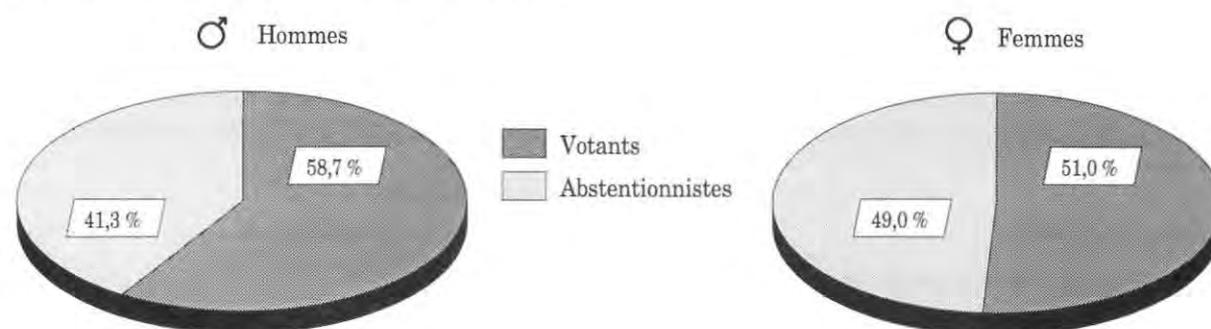
La principale donnée discriminante demeure, aujourd'hui encore, le sexe. C'est pourquoi nous aborderons d'emblée l'analyse de la participation récente à Genève avec la distinction femmes/hommes. De même que lors de la première étude sur l'abstentionnisme à Genève «le comportement des hommes et celui des femmes sera, par la suite, examiné séparément à propos des autres variables»<sup>9</sup>.

Canton de Genève

Graphique 6

#### **Taux moyen de participation et d'abstention par sexe**

Votations fédérales de septembre 1992 à juin 1993



En règle générale donc, en 1992-1993, comme précédemment, la participation féminine est inférieure à la participation masculine. La première, pour les quatre scrutins pris en compte, a été, en moyenne, de 51 %, lorsque celle des hommes se montait à 59 %. Mais comme le notait le professeur R. Girod dans l'«Etude sur l'abstentionnisme à Genève» de 1967 : «la tendance à voir cet écart diminuer avec le temps»<sup>10</sup> semble se confirmer.

#### *Participation selon le sexe et l'âge*

Constatation avait été faite : «la participation croît avec l'âge»<sup>10</sup>, à quelques nuances près. Tout d'abord, selon les grands groupes d'âges (18-39 ans; 40-64 ans; 65 ans ou plus), cela est vrai pour les femmes et les hommes jusqu'à, grosso modo, l'âge moyen de la retraite. Ensuite, avec le vieillissement

<sup>9</sup> Girod Roger, *L'électeur genevois*, Centre de sociologie, Université de Genève, 1971, p. 27.

<sup>10</sup> Girod Roger, *Etude sur l'abstentionnisme à Genève*, 1967, p. 11.

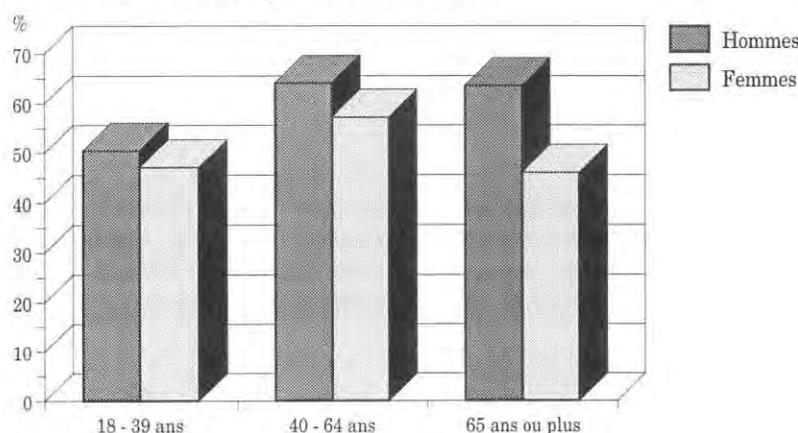
des votants, on note une rapide hausse de l'abstentionnisme chez les femmes dès 65-69 ans, alors que chez les hommes, la fréquentation des locaux de vote atteint son apogée à ce moment et fléchit notablement à partir de quatre-vingt ans. A l'autre extrémité de la courbe des âges, il faut relever, tant pour les filles que pour les garçons, une participation plus élevée des nouveaux citoyens au tout début de leur activité civique, entre 18 et 19 ans (51 % en moyenne, pour la période sous revue), puis elle fléchit chez les filles jusqu'aux environs de 35 ans, pour ensuite se relever et progresser, avant de baisser à nouveau aux grands âges. Chez les garçons, le redressement de la participation est plus rapide et redémarre après 25 ans déjà.

Canton de Genève

Graphique 7

### Taux moyen de participation selon le groupe d'âges, par sexe

Votations fédérales de septembre 1992 à juin 1993



### Participation selon le sexe et l'état matrimonial

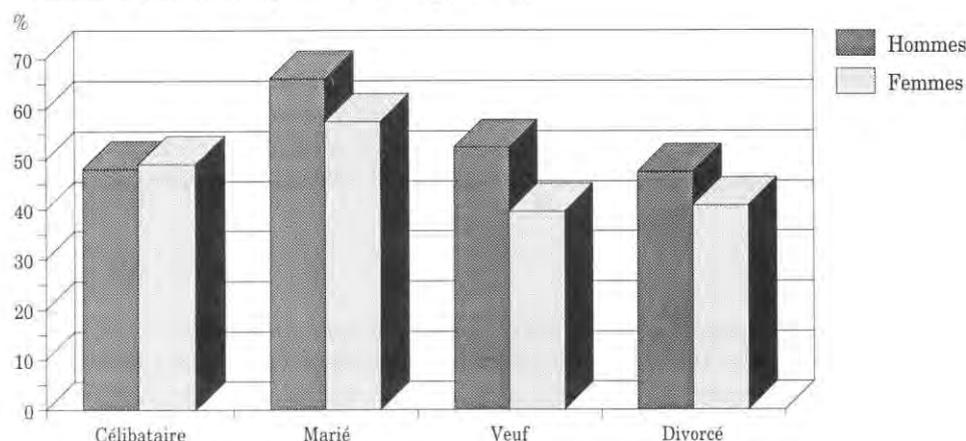
«D'une façon assez générale, les célibataires, veufs et divorcés des deux sexes ont tendance à présenter un taux de participation moins élevé que les personnes mariées. Le fait a des causes multiples. Il n'est évidemment pas sans relation avec l'âge, par exemple, lequel contribue sans doute aussi bien à l'abstentionnisme des célibataires jeunes qu'à celui des personnes âgées n'ayant plus leur conjoint»<sup>11</sup>.

Canton de Genève

Graphique 8

### Taux moyen de participation selon l'état matrimonial, par sexe

Votations fédérales de septembre 1992 à juin 1993



<sup>11</sup> Girod Roger, *L'électeur genevois*, Centre de sociologie, Université de Genève, 1971, p. 29.

Les résultats récents sur la participation nous montrent encore que, si mariées, veuves et divorcées s'abstiennent plus fréquemment que leurs homologues masculins, les femmes célibataires sont en tous cas aussi, voire plus, assidues à exercer leurs droits de vote que leurs collègues masculins. En outre, il faut noter chez les hommes un abstentionnisme maximum dans la catégorie des divorcés, alors que c'est chez les veuves que l'abstention est la plus forte. C'est naturellement chez ces dernières, que l'effet d'âge a le plus d'impact.

### *Participation selon le sexe et le statut socio-professionnel*

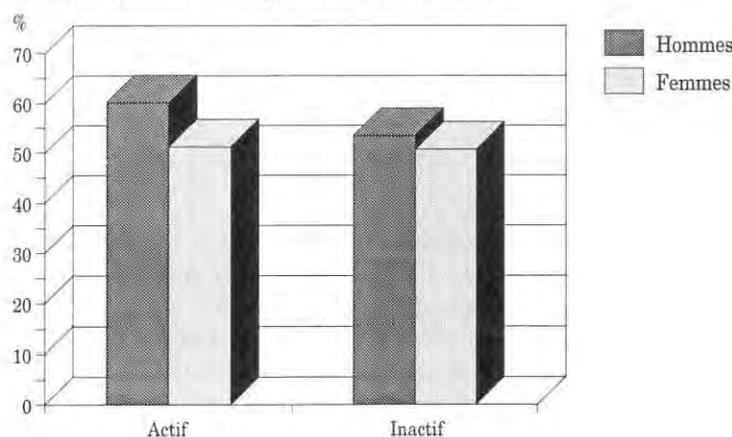
Le fait d'exercer une activité professionnelle et le genre de profession lui-même exercent une influence non négligeable dans de nombreux domaines de la vie sociale en général et l'exercice des droits politiques n'échappe pas à cette influence, en particulier la propension à la participation ou à l'abstention lors de consultations électorales.

Canton de Genève

Graphique 9

#### **Taux moyen de participation selon le statut socio-professionnel, par sexe**

Votations fédérales de septembre 1992 à juin 1993



On peut d'emblée relever qu'en effet, l'insertion dans l'activité économique est un facteur toujours favorable à la participation, principalement chez les hommes. D'autre part, quoiqu'à interpréter avec précautions<sup>12</sup>, les résultats des années récentes confirment ce que le rapport 1967 avait déjà mis au jour : «que le taux de participation est particulièrement faible dans les catégories professionnelles les moins favorisées et augmente graduellement à mesure que l'on considère des couches plus avantagées»<sup>13</sup>. Mais, ce qui est totalement vrai pour les hommes l'est moins pour les femmes. En effet, chez ces dernières, celles n'exerçant pas de profession<sup>14</sup> ont une participation en général plus élevée que les actives professionnellement.

<sup>12</sup> En effet, les données relatives à l'activité professionnelle exercée par les électeurs de l'étude 1992-1993 sont extraites de la base de données de l'Office cantonal de la population (OCP). Or, la périodicité du contrôle et de la mise à jour de cette donnée particulière n'étant pas prioritaire au vu de la mission principale de l'OCP, un certain décalage peut exister entre la situation socioprofessionnelle de certains groupes de la population et leur représentation statistique.

<sup>13</sup> Girod Roger, *L'électeur genevois*, Centre de sociologie, Université de Genève, 1971, p. 33.

<sup>14</sup> Femmes faisant partie de la catégorie "Inactifs" (sans activité professionnelle), autres qu'écolières ou étudiantes ou retraitées ou sans indications.

### Participation selon le sexe et l'origine ou la durée de résidence

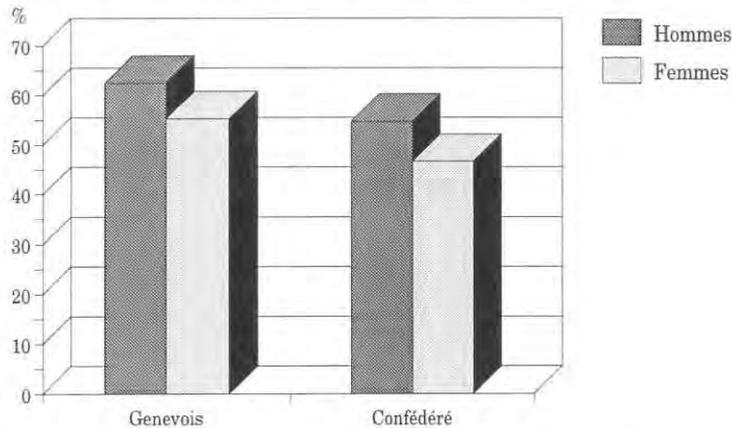
L'origine, Genevois ou Confédéré, et la durée de résidence (déduite de la date d'arrivée à Genève<sup>15</sup>) sont deux indicateurs d'intégration au milieu, partant du principe, toutes choses égales par ailleurs, que plus longtemps on a vécu dans un environnement socio-politique donné, plus complète sera l'adaptation et par conséquent la participation.

Canton de Genève

Graphique 10

#### Taux moyen de participation selon l'origine, par sexe

Votations fédérales de septembre 1992 à juin 1993



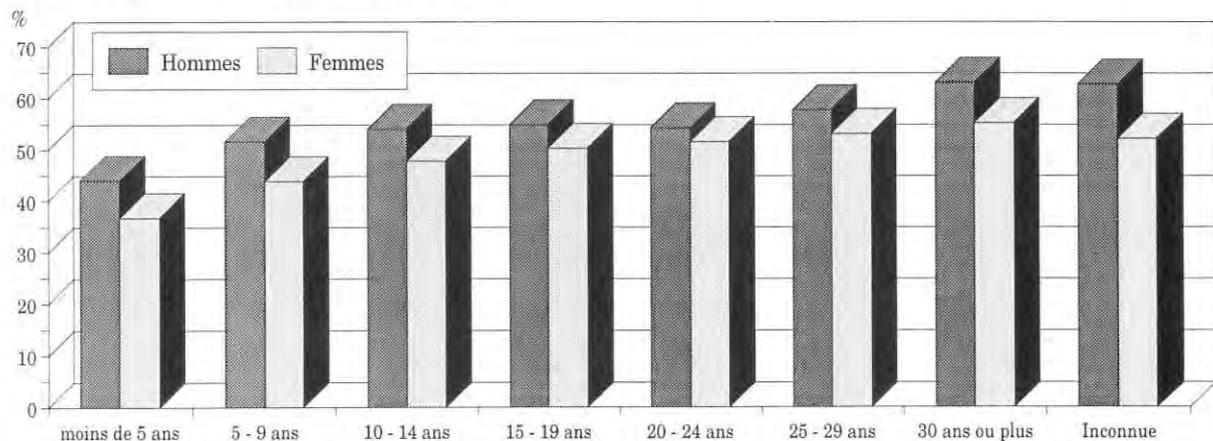
Malgré sa grossièreté relative, en tant que mesure du temps passé dans le canton<sup>16</sup>, l'origine, héritée ou acquise par naturalisation, marque encore nettement la fréquence de participation aux votations, en 1992-1993. Les Confédérés s'abstiennent plus fréquemment que les Genevois de souche ou naturalisés. La durée de résidence (déduite de la date d'arrivée à Genève, y compris la date de naissance) confirme les effets intégrateurs du temps vécu dans le contexte socio-politique cantonal. La participation moyenne, tant pour les femmes que pour les hommes, progresse en fonction des années de résidence.

Canton de Genève

Graphique 11

#### Taux moyen de participation selon la durée de résidence, par sexe

Votations fédérales de septembre 1992 à juin 1993



<sup>15</sup> Il faut aussi y entendre la date de naissance, pour les personnes nées dans le canton et ne l'ayant jamais quitté.

<sup>16</sup> On peut, en effet, avoir conservé son origine confédérée et être né à Genève, alors qu'un Genevois peut être revenu tout récemment dans son canton d'origine.

### 3.2.2 Typologie du "votant"

En 1967, l'*Etude sur l'abstentionnisme à Genève, premiers résultats*, révélait que «l'électorat se partage grosso modo en trois fractions de grandeurs assez semblables : un tiers tout à fait passif (personnes n'ayant pris part à aucun des quatre scrutins cantonaux), un tiers de votants occasionnels (ont pris part à un ou deux de ces quatre scrutins) et un tiers de votants assez réguliers (ont voté trois fois sur quatre) ou constants (les quatre fois). Les variations du taux de participation selon les scrutins traduisent la mesure dans laquelle les électeurs occasionnels ou assez réguliers se sont mis en mouvements à chaque occasion»<sup>17</sup>.

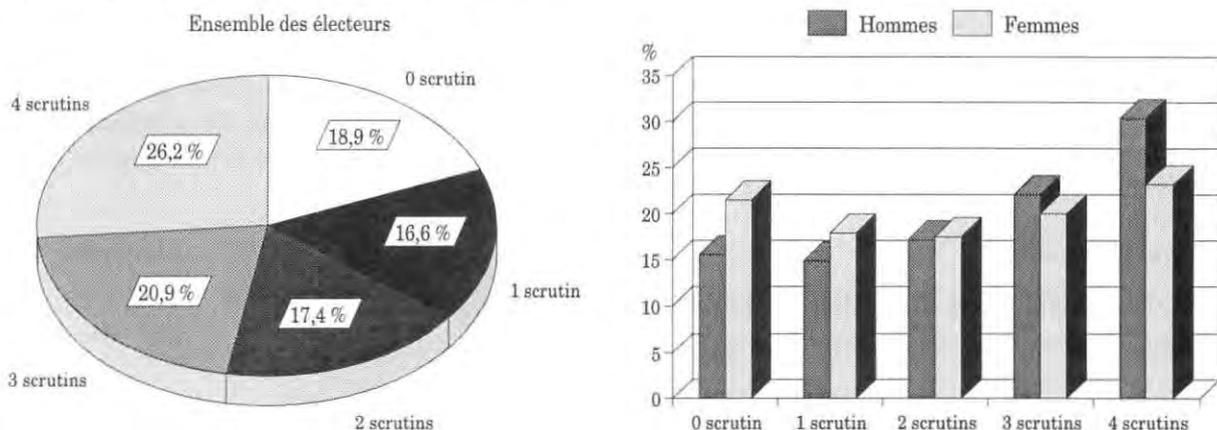
Quoique la comparaison nécessite une certaine prudence<sup>18</sup>, si l'on reprend cette typologie pour 1992-1993, du point de vue de la mobilisation générale des votants, le degré de participation de l'électorat s'est sensiblement modifié, en tous cas lors des quatre scrutins analysés.

Canton de Genève

Graphique 12

#### Répartition des électeurs selon le nombre de participations, par sexe

Votations fédérales de septembre 1992 à juin 1993



La part tout à fait passive (abstention lors des quatre scrutins de 1992 et 1993) s'est nettement réduite, du tiers de l'électorat potentiel en 1965 à moins de vingt pour cent récemment. Les votants «occasionnels», selon la classification du Pr Girod (ont pris part à un ou deux scrutins) n'ont quasiment pas évolué (un tiers environ). En revanche, les votants assez réguliers (ont voté trois fois sur quatre) ou constants (quatre fois sur quatre) sont passés du tiers, en 1965, à près de la moitié (47,1 %) aux environs de 1992.

Les taux de participation selon le sexe et le nombre de scrutins nous montrent que plus de la moitié des hommes ont pris part à trois ou quatre scrutins en 1992-1993 (52,5 %) et que la progression entre la frange masculine tout à fait passive (abstention à tous les scrutins) jusqu'à la moyenne (deux scrutins sur quatre) est faible (a voté 0 fois : 15,5 %; une fois : 14,8 %; deux fois : 17,2 %). Le saut qualitatif de l'intensité de la participation masculine se situe entre ceux qui ne votent qu'occasionnellement ou pas du tout, et ceux qui le font régulièrement.

Chez les femmes, on observe deux pôles principaux ayant à peu près le même poids : d'une part les abstentionnistes absolues (0 scrutin : 21,4 %) et, d'autre part, les «participantes modèles» (trois ou quatre scrutins : 20,0% et 23,2 %). Entre les deux se situent les participantes de faible ou de modeste intensité (une participation : 17,9 %; deux participations : 17,5 %).

<sup>17</sup> Girod Roger, *Etude sur l'abstentionnisme à Genève*, 1967, p. 9.

<sup>18</sup> En effet, les scrutins ne sont pas de même nature en 1965 et en 1992-93. Les quatre scrutins retenus en 1965 étaient cantonaux : élections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat et deux votations sur des objets cantonaux. En 1992-93, il s'agissait de quatre votations fédérales. En outre, en 1965, la participation était prête d'atteindre son point plancher, alors qu'elle est remontée depuis, et en 1992-93 les objets soumis à votation ont été particulièrement mobilisateurs.

L'analyse de 1967 avait esquissé le «portrait de l'abstentionniste intégral, du votant occasionnel et du citoyen plus actif»<sup>19</sup>. Pour notre part, nous tracerons brièvement le profil récent de l'«abstentionniste irréductible» (qui n'a pris part à aucun des quatre scrutins de 1992 et 1993) et celui du «participant idéal» (qui a voté à chacun des scrutins pris en compte). Les quatre scrutins étudiés auraient permis une typologie du votant en cinq portraits : de l'abstentionniste irréductible au participant idéal, en passant par l'abstentionniste chronique (n'a voté qu'une fois sur quatre), le participant moyen (deux participations sur quatre) et le participant scrupuleux (trois fois sur quatre). Nous n'avons retenu que les deux types extrêmes, d'une part parce que le contraste de leur comparaison met mieux en évidence l'effet sur la participation de certains facteurs socio-démographiques et que, d'autre part, les types intermédiaires présentent les profils atténués des extrêmes dont ils sont le plus proche.

La première étude sur l'abstentionnisme à Genève avait montré que «la fraction tout à fait passive de l'électorat (personnes n'ayant pris part à aucun des quatre scrutins considérés) est près de deux fois plus grande chez les femmes que chez les hommes. Inversement, pour les personnes qui ont voté quatre fois sur quatre, la fraction active est deux fois plus grande chez les hommes que chez les femmes»<sup>20</sup>.

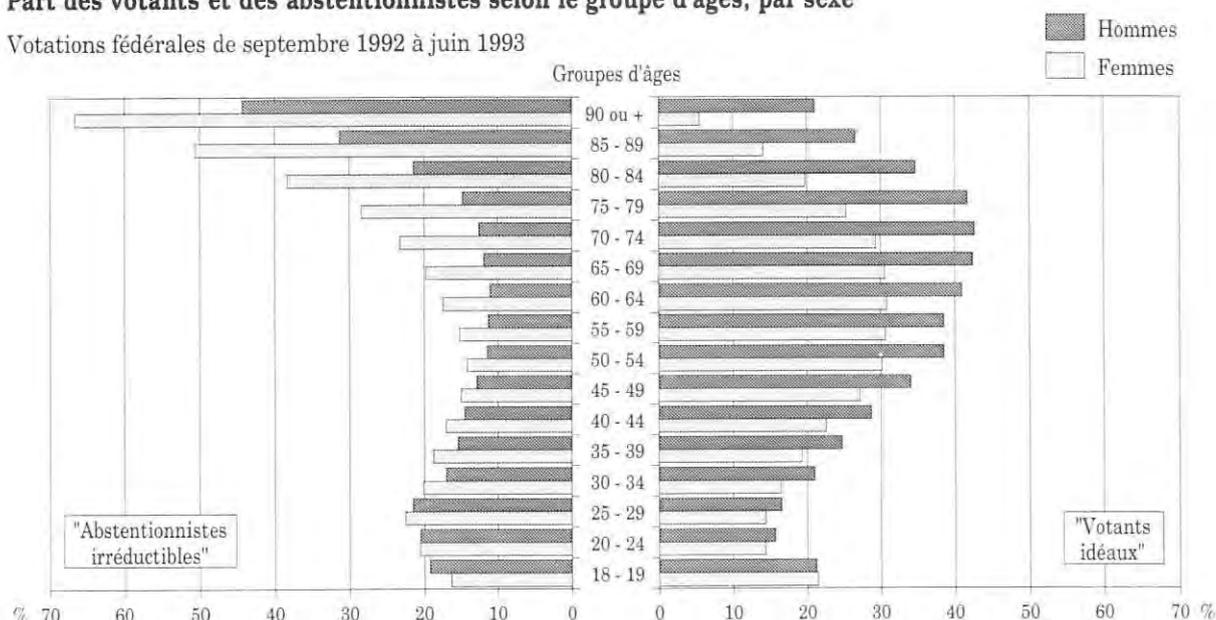
Trente années plus tard, cette différence de comportement apparaît beaucoup moins nette. En effet, même si la «fraction tout à fait passive» de l'électorat, les «abstentionnistes irréductibles», est encore plus importante chez les femmes (21,4 %) que chez les hommes (15,5 %) et que, réciproquement, parmi les "participants idéaux" (qui ont voté quatre fois sur quatre) la proportion masculine est toujours plus élevée (30,4 %) que la part féminine (23,2 %), la distance entre les comportements électoraux selon le sexe s'est considérablement réduite. Que ce soit chez les «plus abstentionnistes» ou les «plus zélés des votants», on retrouve les effets conjugués du sexe et de l'âge.

Canton de Genève

Graphique 13

**Part des votants et des abstentionnistes selon le groupe d'âges, par sexe**

Votations fédérales de septembre 1992 à juin 1993



Tout d'abord, les femmes sont plus souvent des abstentionnistes irréductibles (aucune participation sur quatre scrutins) et moins fréquemment des «modèles de civisme» (ont voté quatre fois sur quatre) que certains hommes, mais à une exception près : les nouvelles citoyennes (18-19 ans) sont proportionnellement légèrement plus nombreuses à mettre en pratique leurs droits civiques récemment acquis.

<sup>19</sup> Girod Roger, *Etude sur l'abstentionnisme à Genève*, 1967, p. 9.

<sup>20</sup> Girod Roger, *Etude sur l'abstentionnisme à Genève*, 1967, p. 9.

En outre, l'âge a un double effet. Dans un premier temps, positif : les abstentionnistes intégraux se réduisent avec l'avancée en âge, ceci dès trente ans, et les participants idéaux des deux sexes (qui, rappelons le, pour les quatre scrutins de 1992-1993, représentaient, en moyenne, plus d'un électeur sur quatre) voient leur troupe se renforcer jusqu'aux environs de l'âge de la retraite (vers 65 ans).

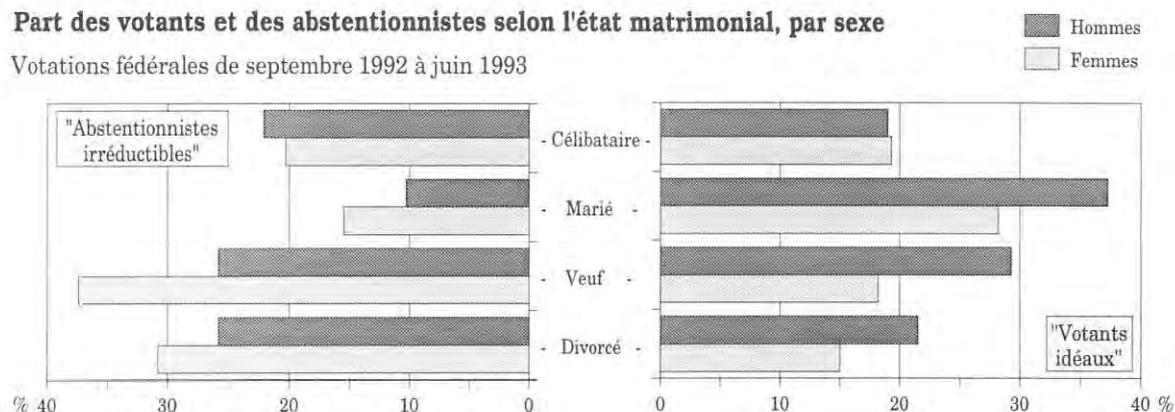
Dans un deuxième temps, le vieillissement de l'électorat déploie ses conséquences négatives par une rapide et régulière élévation de l'abstentionnisme systématique et, parallèlement, une baisse de la fréquentation assidue (quatre fois sur quatre) des urnes à partir de 65 ans, suivie d'une chute brutale à l'approche des quatre-vingts ans. A ces âges-là, à part un désintérêt compréhensible pour la chose publique, il convient de noter que l'état de santé des électeurs, qui peut limiter le déplacement, peut influencer leur non participation, même si le vote par correspondance est en plein développement. Notons aussi qu'au-delà de 89 ans, les effectifs d'électeurs inscrits et de votants peuvent devenir très peu importants. La participation ou l'abstentionnisme extrême selon l'état matrimonial des électeurs traduit aussi, indirectement, les effets de l'âge sur l'activité civique récente des citoyens genevois.

Canton de Genève

Graphique 14

**Part des votants et des abstentionnistes selon l'état matrimonial, par sexe**

Votations fédérales de septembre 1992 à juin 1993



Les jeunes célibataires femmes se sont, à la fois, moins souvent totalement désintéressées des quatre scrutins pris en compte que leur contemporains masculins et plus totalement engagées (4/4). En revanche, «mariés et mariées» sont faiblement «abstentionnistes irréductibles» et clairement «votants idéaux». Il faut néanmoins relever un effet atténué de la composante âge chez les hommes dont l'activité civique était au plus bas (qui n'ont jamais voté) au moment de l'enquête 1992-93. En effet, alors que l'impact du vieillissement est important chez les femmes, dont les veuves ont le taux le plus élevé de non participation absolue (37,4 %), chez les hommes les divorcés sont des abstentionnistes systématiques dans la même proportion que les veufs (en moyenne plus âgés).

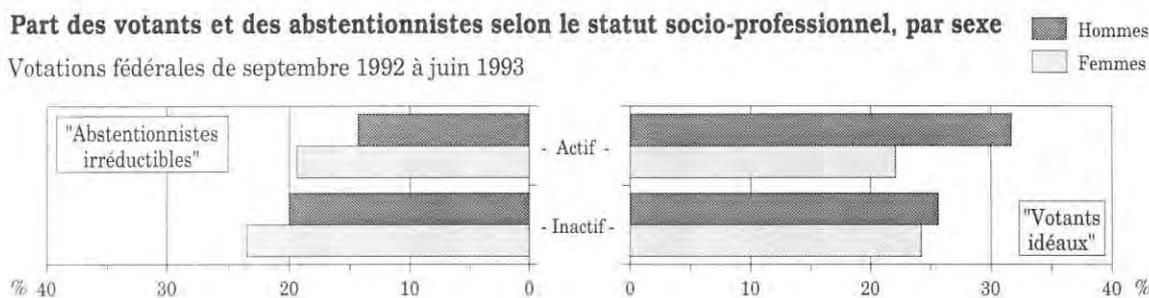
Le statut socio-professionnel est un des facteurs importants d'intégration socio-politique. Même réduit à la distinction sommaire entre «actifs» professionnellement et «inactifs» (n'exerçant pas une activité professionnelle rémunérée au moment des scrutins), il joue un rôle positif certain sur la participation électorale.

Canton de Genève

Graphique 15

**Part des votants et des abstentionnistes selon le statut socio-professionnel, par sexe**

Votations fédérales de septembre 1992 à juin 1993



Tant pour les hommes que pour les femmes, on peut noter une proportion moindre de la frange des électeurs totalement passifs chez ceux ou celles qui exercent une profession que chez les autres. En revanche l'activité professionnelle n'est plus une garantie absolue d'excellence chez les femmes les plus participantes (qui ont voté aux quatre scrutins) alors qu'elle l'est toujours pour les hommes. En effet, les électrices ayant voté quatre fois sur quatre sont plus souvent «inactives professionnellement» qu'actives. Et parmi celles qui exercent une profession, ce sont les femmes classées dans les catégories «ouvrières» qui sont proportionnellement les moins assidues à fréquenter les locaux de vote.

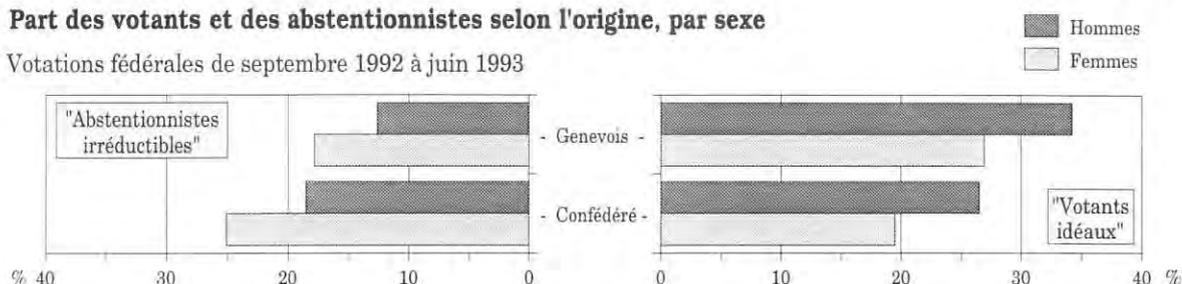
De nos jours encore, le «lieu d'origine», naturel ou acquis après une durée de séjour importante, demeure significatif de l'appartenance à une communauté socio-culturelle. L'influence de cette relation privilégiée avec l'environnement social dans lequel l'individu a baigné depuis sa naissance ou bien dans lequel il s'est volontairement intégré en acquérant la nationalité genevoise, se mesure aussi dans la participation aux consultations électorales.

Canton de Genève

Graphique 16

**Part des votants et des abstentionnistes selon l'origine, par sexe**

Votations fédérales de septembre 1992 à juin 1993



Il est intéressant de relever que l'origine transcende la division sexuelle de l'intensité de la participation des électeurs. En effet, que ce soit pour les plus abstentionnistes ou les plus absolus participants, le fait d'être originaire du canton place la participation des femmes genevoises au même niveau que celui des hommes confédérés. Le plus mauvais score de participation étant celui des femmes confédérées qui cumulent l'abstentionnisme plus élevé du sexe féminin et celui découlant de leur origine extra-cantonale.

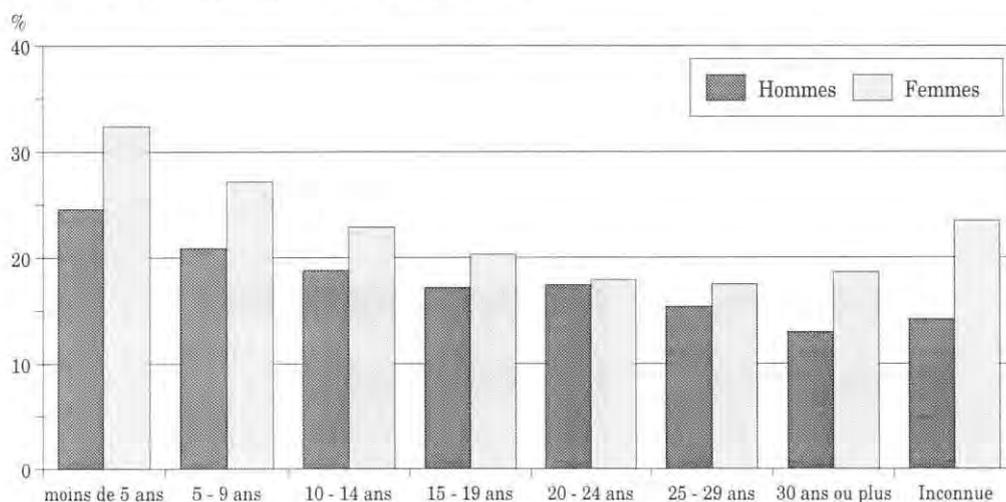
Cette interaction entre l'électeur et son milieu ressort aussi clairement de la mise en relation de la participation ou de l'abstention et de la durée de séjour à Genève (déduite de la date de la dernière arrivée dans le canton; y compris la date de naissance).

Canton de Genève

Graphique 17

**Part des "abstentionnistes irréductibles" selon la durée de résidence, par sexe**

Votations fédérales de septembre 1992 à juin 1993



On voit, en effet, pour les deux sexes, l'abstentionnisme systématique se réduire en fonction de la durée de résidence dans le canton (la légère remontée des femmes résidentes depuis 30 ans ou plus est à mettre en relation avec l'abstentionnisme plus élevé des femmes âgées). Les «votants idéaux» présentent, dans cette perspective de la durée de résidence, quasiment le profil inversé des «abstentionnistes irréductibles».

### 3.2.3 Géographie de l'abstentionnisme

La géographie de la participation/abstention est examinée à l'aide de trois indicateurs, calculés pour chacun des 73 arrondissements électoraux du canton : (a) le taux de participation moyen aux quatre scrutins retenus, (b) la proportion d'abstentionnistes irréductibles, (c) la proportion de votants idéaux. Nous renonçons à détailler les résultats des quatre votations fédérales à l'échelon de l'arrondissement, ceux-là faisant l'objet de publications régulières par l'OCSTAT.

#### *Participation moyenne*

Sur les quatre scrutins, la participation moyenne est restée inférieure à 50,0 % dans 8 arrondissements seulement, tous situés en milieu urbain : 6 arrondissements en ville de Genève (sur un total de 17) et 2 à Vernier (sur un total de 4). Dans 17 autres arrondissements, la participation, tout en dépassant les 50,0 %, est demeurée au-dessous de la moyenne cantonale (54,3 %). Il s'agit, là aussi, d'arrondissements urbains, localisés en ville de Genève (8), à Lancy (1), Onex, Meyrin (2), Vernier (2), Versoix, Chêne-Bourg et Thônex (1). Une troisième catégorie, comprenant un peu plus de la moitié des arrondissements (38), atteint un taux de participation compris entre la moyenne cantonale et 67,0 % (soit deux votants sur trois électeurs inscrits). On y trouve des circonscriptions urbaines (en ville de Genève, à Carouge, Lancy, Meyrin, Grand-Saconnex et Chêne-Bougeries), des communes de la périphérie (Bernex, Confignon, Veyrier, Coligny, Pregny-Chambésy, Troinex, Plan-les-Ouates, etc.) et des communes rurales (Dardagny, Satigny, Bardonnex, Anières, Corsier, Jussy, etc.). Enfin, un quatrième groupe réunit les 10 communes les plus participantes, où plus de 2 électeurs sur 3, en moyenne, se sont rendus aux urnes. Quatre sont localisées en *Champagne* (Aire-la-Ville, Avusy, Cartigny et Laconnex), quatre autres entre *Arve et Lac* (Gy, Hermance, Vandoeuvres et Chêne-Bougeries/Conches) et deux sur la rive droite (Collex-Bossy et Russin).

Il y a donc, à Genève, de gros écarts de participation entre les arrondissements les plus assidus à fréquenter les urnes (plus de 70,0 % à Gy et Cartigny) et les plus abstentionnistes (moins de 45,0 % dans quatre arrondissements du chef-lieu : Mail-Jonction, Acacias, Saint-Gervais et Pâquis). Comme le notait le professeur R. Girod : «même dans les limites d'un territoire aussi exigu que celui de Genève, le pourcentage des votants diffère fortement, et de façon persistante, d'un type de circonscription à l'autre. Les différences de taux de participation liées au milieu social de résidence sont même parmi les plus fortes de toutes»<sup>21</sup>.

On retrouve cette diversité géographique lorsqu'on examine la proportion d'abstentionnistes irréductibles et de votants idéaux à l'échelon de l'arrondissement électoral. Entre Gy, où l'on compte moins de 3,0 % d'abstentionnistes irréductibles et Mail-Jonction où l'on en dénombre près de 30,0 %, le rapport est de 1 à 10. Quant à la part des votants idéaux, elle est près de trois fois plus élevée à Gy (46,8 %) qu'à Mail-Jonction (17,7 %).

#### *Classement des communes*

Sur la base des trois indicateurs retenus, nous avons effectué un double classement de la participation/abstention des arrondissements électoraux du canton. Parmi les communes les plus participantes, cinq répondent aux trois critères suivants : (a) une participation électorale supérieure

<sup>21</sup> Girod Roger, *Géographie de l'abstentionnisme à Genève*, 1969, page 2.

aux 2/3; (b) une proportion d'abstentionnistes irréductibles inférieure à 10,0 %, (c) une proportion de votants idéaux supérieure à 40,0 %. A l'opposé, parmi les circonscriptions les plus abstentionnistes, six obtiennent les scores suivants : (a) moins d'un votant sur deux inscrits; (b) plus de 20,0 % d'abstentionnistes irréductibles; (c) moins de 20,0 % de votants idéaux. Les résultats figurent aux pages 36 à 40.

*Les communes les plus participantes*

- (1) Gy
- (2) Cartigny
- (3) Laconnex
- (4) Hermance
- (5) Vandoeuvres

*Les arrondissements les plus abstentionnistes*

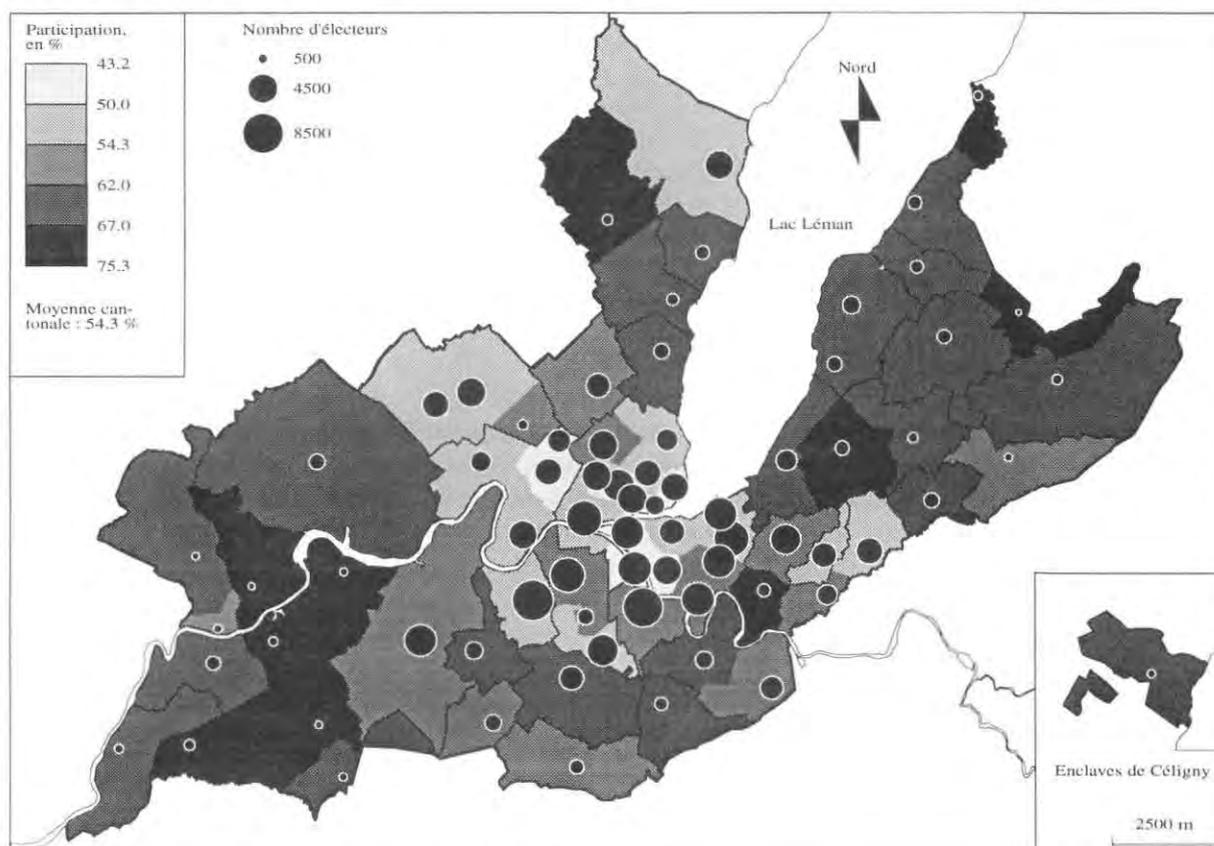
- (1) Mail-Jonction
- (2) Acacias
- (3) Saint-Gervais
- (4) Pâquis
- (5) Cluse-Roseraie
- (6) Avanchet

Les communes les plus participantes sont des communes rurales ou résidentielles, votant traditionnellement à droite. A l'opposé, les arrondissements les plus abstentionnistes sont des arrondissements urbains votant généralement à gauche.

Canton de Genève

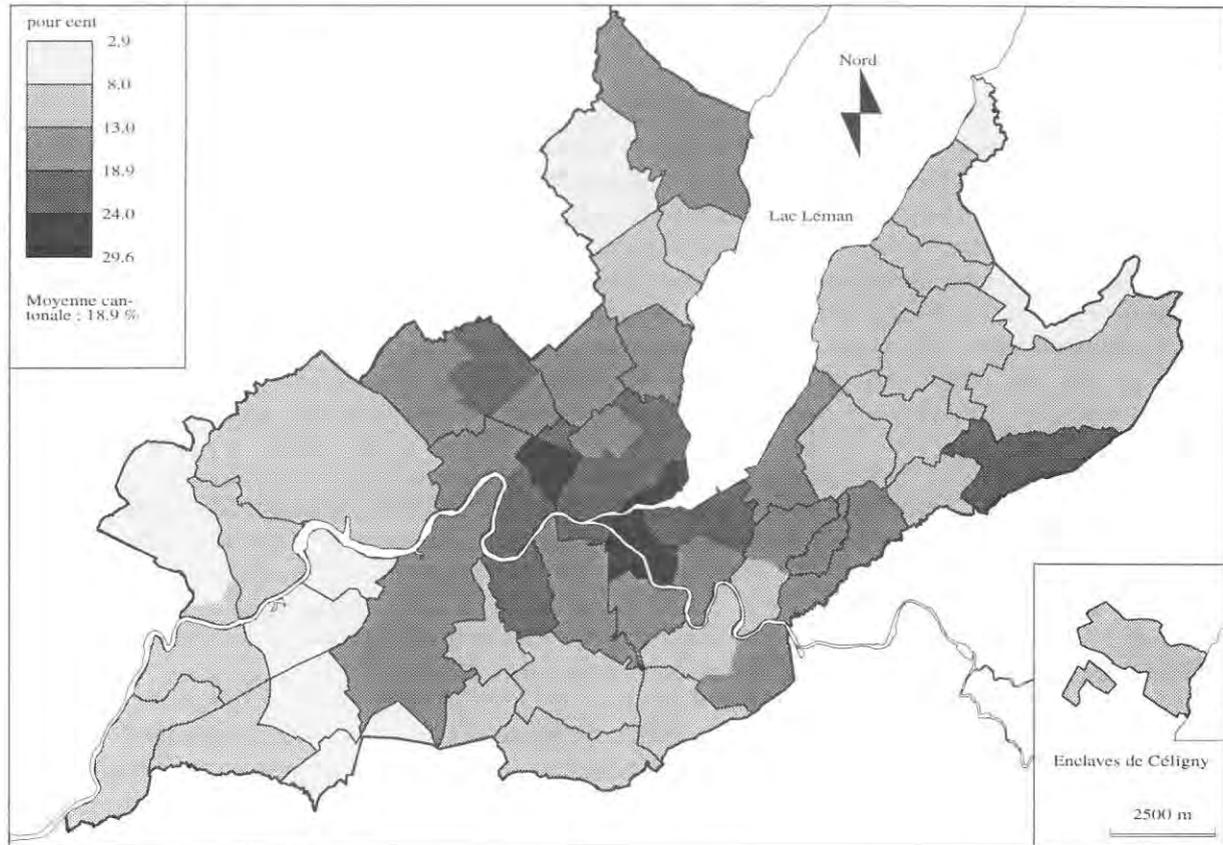
Carte 1

**Taux moyen de participation aux quatre scrutins fédéraux et nombre d'électeurs, par arrondissement électoral**



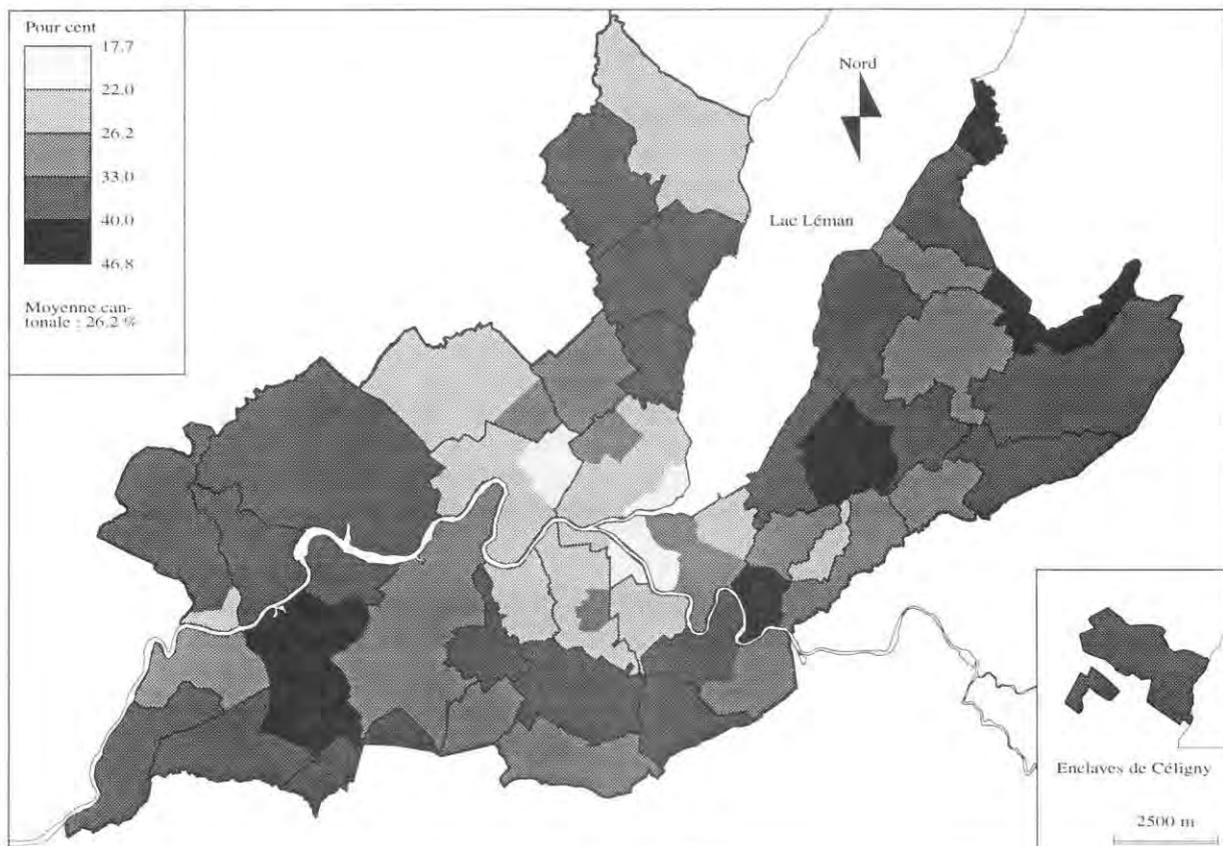
Proportion d'abstentionnistes "irréductibles" aux quatre scrutins fédéraux, par arrondissement électoral

Carte 2



Proportion de votants "idéaux" aux quatre scrutins fédéraux, par arrondissement électoral

Carte 3



## Postface de Roger Girod

*Professeur honoraire de l'Université de Genève*

En Suisse, d'assez nombreux travaux sont réalisés sur le problème de l'abstentionnisme électoral. Un récent ouvrage consacre à l'abstentionnisme suisse plusieurs chapitres fouillés (*Citoyenneté et démocratie directe – Compétence, participation et décision des citoyens et citoyennes suisses*, sous la direction de Hanspeter Kriesi, éditions Seismo, Zurich, 1993, 304 pages). L'intérêt de beaucoup de spécialistes suisses pour la question de la participation électorale et de l'abstentionnisme, se comprend aisément. En effet, en Suisse, le pourcentage des citoyens qui ne font pas usage de leur droit de vote est spécialement élevé d'habitude. Parmi les démocraties occidentales, il n'y a guère que les Etats-Unis où il en soit de même. En Allemagne, au Royaume-Uni, en France, en Italie, dans les pays scandinaves, par exemple, les taux de participation sont au contraire très hauts lors d'élections importantes.

Les taux enregistrés à l'échelle de tout un pays peuvent cependant être la résultante de comportements très différents suivant les régions. Tel est le cas en Suisse. Lors des quatre dernières élections des membres du conseil national (1979-1991), la proportion des votants a été, en moyenne, de l'ordre de 60 % ou plus dans certains cantons et de 40 % ou même un peu moins dans d'autres. Cantons romands : Vaud 38 %, Genève 40 %, Neuchâtel 41 %, Fribourg 48 %, Jura 54 %, Valais 63 %. Les votations fédérales donnent lieu à des écarts semblables.

A l'intérieur des cantons, les taux de participation varient suivant les communes ou quartiers. Lors des quatre votations fédérales de 1992-1993 sur lesquelles les auteurs de la fort utile étude qui précède – MM. Paul-Henri Girard et Pierre Pauli – ont concentré leur attention, le pourcentage moyen des votants a été de 65 % ou plus dans une quinzaine de communes et de moins de 50 % dans une bonne partie de la ville de Genève, ainsi que dans certains arrondissements adjacents (tableau 8).

Les différences entre pays, entre régions ou cantons, entre communes et quartiers tendent à persister longtemps. Pour nous en tenir au cas de Genève, ce canton fait traditionnellement partie des moins votants du pays et dans le cadre exigü de son territoire, le classement des communes et quartiers selon leur taux habituel de participation change assez peu. Par rapport aux années 1950, ce sont les mêmes qui se trouvent soit au sommet soit au bas du classement.

La complexité du problème de l'abstentionnisme est grande. L'explication des faits constatés à cet égard ne saurait être uniquement d'ordre psychologique : sentiment d'impuissance, impression d'être dépassé par la complexité des problèmes, etc. Comment rendre compte par là des différences enregistrées suivant les contextes géographiques (régions, communes, quartiers) à cadre macropolitique semblable ? Un aspect de ces effets de contexte sur la propension individuelle à voter ressort clairement des données sur le degré de participation des Confédérés venus s'installer à Genève. Alors qu'ils proviennent en bonne partie de cantons où le taux de participation est plus élevé qu'à Genève, une fois transplantés ici, ils tendent à voter moins que les Genevois (tableaux 2-3).

Il faut visiblement s'interroger sur les particularités de types de communes ou de quartiers, des particularités dont les racines sont généralement anciennes et dont les effets sur la participation électorale tendent à être de même nature quelle que soit la conjoncture politique et économique, et que les manières de vivre et de penser soient, par exemple, celles du milieu de ce siècle ou celles d'aujourd'hui.

En ce qui concerne Genève, le degré de participation tend à être d'autant plus fort qu'une commune compte moins d'habitants et qu'elle a conservé un peu de son caractère rural de naguère. Il tend à être d'autant plus faible qu'une circonscription est plus nettement urbaine et que le statut social de ses habitants est plus modeste, dans l'ensemble.

Il y aurait sans doute grand intérêt à examiner par des observations ad hoc dans quelle mesure – ainsi que le suggèrent certaines théories de la communication, en particulier celles qui sont nées des travaux de Lazarsfeld – ces tendances sont l'effet de l'état des réseaux informels d'information et d'influence politiques. Dans des collectivités restreintes et de type rural, il y a beaucoup de chances pour que, sans même le chercher ni même s'en douter, des notables – au sens large – en rapport avec certains membres des milieux politiquement actifs du canton éveillent l'intérêt pour tel ou tel scrutin en vue, par leurs propos autour de la table familiale ou lors de rencontres au coin de la rue. Des "guides d'opinion" qui n'ont pas les mêmes contacts politiques peuvent être amenés à relayer de tels messages auprès de leur entourage. Dans une collectivité urbaine, les personnalités actives en politique étant rares par rapport à la population totale, surtout si celle-ci est plus "populaire" que "résidentielle", des transmissions interpersonnelles du type qui vient d'être évoqué sont sans doute très exceptionnelles.

Il faut ajouter que dans un village, aller voter est assez agréable, parce qu'occasion de voir des connaissances et de bavarder un peu. D'autre part, se montrer au local de vote est bien vu. Dans une collectivité urbaine, au contraire, ces derniers facteurs ne jouent pas ou très peu.

Il s'agit là de simples hypothèses. Bien que rendues plausibles par beaucoup de données, elles mériteraient d'être testées de façon rigoureuse, en même temps sans doute que d'autres, traduisant des perspectives théoriques diverses et ne concernant pas que l'abstentionnisme. Bien d'autres aspects du comportement politique des citoyens du canton pourraient, en effet, donner lieu à des recherches. De tels travaux sont utiles pour permettre aux citoyens – à commencer par les membres des partis et groupements analogues – de mieux comprendre le fonctionnement du système politique dont ils font partie, surtout le fonctionnement de ses structures profondes, difficiles à détecter.

Roger Girod

## Bibliographie

1. DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR ET DE L'AGRICULTURE. *Etude sur l'abstentionnisme à Genève*. Premiers résultats, Genève, Département de l'intérieur et de l'agriculture, 1967 (71 p.)
2. GIROD Roger. *Géographie de l'abstentionnisme à Genève*. Genève, Université de Genève, Centre de sociologie, 1969 (75 p.)
3. GIROD Roger. *L'électeur genevois*. Genève, Université de Genève, Centre de Sociologie, 1971 (425 p.)
4. OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE. *Annuaire statistique de la Suisse 1993*. Berne. Office fédéral de la statistique, Verlag Neue Zürcher Zeitung, 1992 (445 p.)
5. OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE. *Les votations dans le canton de Genève en 1992*, Données statistiques, 1993/2, Genève, Office cantonal de la statistique, Janvier 1993, (59 p.)
6. OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE. *Les votations dans le canton de Genève en 1993*, 1994/1, Genève, Office cantonal de la statistique, Février 1994 (64 p.)
7. RICQ Charles. *Analyse d'une étude de sociologie électorale française : L'abstentionnisme en France par Alain Lancelot*, Genève, 1969, (89 p.)

## Liste des tableaux figurant en annexe

## Page

1.	Résultats des votations fédérales de septembre et décembre 1992 et de mars et juin 1993	27
2.	Taux de participation aux quatre votations fédérales selon le sexe, en %	28
3.	Répartition des électeurs selon le nombre de participations aux scrutins fédéraux par sexe, en %	30
	<i>Electeurs inscrits, votants et taux de participation selon le sexe, par groupe d'âges :</i>	
4.	Votation fédérale du 27 septembre 1992	32
5.	Votation fédérale du 6 décembre 1992	33
6.	Votation fédérale du 7 mars 1993	34
7.	Votation fédérale du 6 juin 1993	35
8.	Taux de participation moyen et répartition des électeurs selon le nombre de participations aux scrutins fédéraux, par arrondissement électoral.	36
9.	Résultats des votations fédérales de septembre et décembre 1992 et de mars et juin 1993, par commune	40

## Résultats des votations fédérales de septembre et décembre 1992 et de mars et juin 1993 (1)

	Genève			Suisse			Cantons ayant accepté
	Participa- tion en %	Oui	Non	Participa- tion en %	Oui	Non	
<b>27 septembre 1992</b>							
Arrêté fédéral du 4 octobre 1991 relatif à la construction de la ligne ferroviaire suisse à travers les Alpes (Arrêté sur le transit alpin).	40,1	66 807	11 897	45,9	1 305 914	747 048	21
Modification du 4 octobre 1991 de la loi fédérale sur la procédure de l'Assemblée fédérale, ainsi que sur la forme, la publication et l'entrée en vigueur des actes législatifs (Loi sur les rapports entre les conseils).	40,1	58 877	13 512	45,4	1 097 185	794 132	17
Modification du 4 octobre 1991 de la loi fédérale sur les indemnités dues aux membres des conseils législatifs et sur les contributions aux groupes (Loi sur les indemnités parlementaires)	40,1	36 575	37 945	45,6	542 768	1 424 954	-
Loi fédérale du 4 octobre 1991 sur les contributions destinées à couvrir les coûts d'infrastructure des groupes et des députés (Loi sur les coûts d'infrastructure)	40,1	37 426	36 102	45,5	590 484	1 339 597	1
Modification du 4 octobre 1991 de la loi fédérale sur les droits de timbre.	40,1	55 037	22 488	45,7	1 230 579	771 351	23
Loi fédérale du 4 octobre 1991 sur le droit foncier rural.	40,1	39 360	33 250	45,7	1 058 317	917 091	15
<b>6 décembre 1992</b>							
Arrêté fédéral du 9 octobre 1992 sur l'Espace économique européen (EEE).	73,5	114 819	32 120	78,7	1 762 872	1 786 708	7
<b>7 mars 1993</b>							
Loi fédérale du 9 octobre 1992 concernant l'augmentation des droits d'entrée sur les carburants.	46,9	39 576	53 994	51,3	1 259 373	1 051 067	15
Arrêté fédéral du 9 octobre 1992 supprimant l'interdiction des maisons de jeu.	46,9	75 801	17 662	51,2	1 665 247	633 203	23
Initiative populaire "pour l'abolition des expériences sur animaux".	46,9	23 056	69 550	51,2	634 758	1 651 333	-
<b>6 juin 1993</b>							
Initiative populaire "40 places d'armes, ça suffit ! L'armée doit aussi se soumettre à la législation sur la protection de l'environnement".	54,4	69 188	39 767	55,6	1 124 893	1 390 812	7
Initiative populaire "pour une Suisse sans nouveaux avions de combat".	54,4	63 374	45 306	55,6	1 074 661	1 435 744	4

(1) Y compris le vote des Suisses de l'étranger.

Taux de participation aux quatre votations fédérales selon le sexe, en pour cent

	27 septembre 1992	6 décembre 1992	7 mars 1993	6 juin 1993	Moyenne (1)
<b>Hommes</b>	<b>44,5</b>	<b>77,1</b>	<b>51,1</b>	<b>61,0</b>	<b>58,7</b>
<i>Etat matrimonial</i>					
Célibataire	33,1	67,2	38,8	53,3	48,1
Marié	53,3	84,4	59,2	67,0	66,0
Veuf	41,5	65,4	47,2	54,9	52,3
Divorcé	35,5	65,1	39,8	49,0	47,4
<i>Groupe d'âges</i>					
18-39 ans	35,0	71,4	40,5	55,2	50,5
40-64 ans	52,7	82,7	56,7	64,4	64,1
65 ans ou plus	51,8	76,8	60,2	65,4	63,6
<i>Origine</i>					
Genevois	49,6	80,4	55,4	64,7	62,5
Confédéré	41,4	73,8	46,8	57,2	54,8
<i>Statut socio-professionnel</i>					
Actif	47,2	78,9	52,6	61,8	60,1
Inactif	39,4	70,5	45,8	58,1	53,5
<i>Durée de résidence dans le canton</i>					
0-4 ans	31,7	63,7	34,2	46,5	44,0
5-9 ans	40,2	71,7	40,7	53,8	51,6
10-14 ans	43,5	73,9	43,0	55,5	54,0
15-19 ans	41,9	74,3	46,0	57,1	54,8
20-24 ans	39,6	74,0	45,0	58,2	54,2
25-29 ans	43,6	78,0	49,1	60,1	57,7
30 ans ou plus	50,4	81,0	56,2	64,5	63,0
Inconnue	49,0	79,3	57,3	65,0	62,7
<b>Femmes</b>	<b>37,3</b>	<b>72,0</b>	<b>44,1</b>	<b>50,6</b>	<b>51,0</b>
<i>Etat matrimonial</i>					
Célibataire	33,7	71,8	40,6	50,0	49,0
Marié	43,6	78,8	50,3	57,1	57,5
Veuf	28,2	56,0	35,9	37,9	39,5
Divorcé	27,7	62,1	33,8	39,1	40,7
<i>Groupe d'âges</i>					
18-39 ans	31,8	71,7	37,3	47,9	47,2
40-64 ans	43,7	79,3	50,2	55,8	57,3
65 ans ou plus	34,6	60,6	43,2	46,0	46,1
<i>Origine</i>					
Genevois	41,6	75,8	48,6	55,2	55,3
Confédéré	32,9	68,2	39,5	46,1	46,7
<i>Statut socio-professionnel</i>					
Actif	37,0	74,3	43,4	50,4	51,3
Inactif	37,5	69,7	44,7	50,8	50,7
<i>Durée de résidence dans le canton</i>					
0-4 ans	24,8	58,4	27,6	36,0	36,7
5-9 ans	31,9	66,6	33,6	43,2	43,8
10-14 ans	36,3	70,8	37,4	46,6	47,8
15-19 ans	36,5	73,7	41,4	49,3	50,2
20-24 ans	36,4	75,4	43,3	51,0	51,5
25-29 ans	37,7	76,9	45,1	52,7	53,1
30 ans ou plus	41,2	75,7	48,8	54,9	55,2
Inconnue	38,6	70,3	47,6	52,0	52,1

(1) Moyenne arithmétique simple des quatre scrutins.

**Taux de participation aux quatre votations fédérales selon le sexe, en pour cent (fin)**

	27 septembre 1992	6 décembre 1992	7 mars 1993	6 juin 1993	Moyenne (1)
<b>Ensemble des électeurs</b>	<b>40,8</b>	<b>74,2</b>	<b>47,1</b>	<b>55,1</b>	<b>54,3</b>
<i>Etat matrimonial</i>					
Célibataire	33,4	69,6	39,7	51,6	48,6
Marié	48,1	81,4	54,4	61,7	61,4
Veuf	30,3	57,4	37,6	40,4	41,4
Divorcé	30,2	63,0	35,7	42,3	42,8
<i>Groupe d'âges</i>					
18-39 ans	33,3	71,6	38,8	51,3	48,8
40-64 ans	47,6	80,8	53,0	59,6	60,3
65 ans ou plus	40,8	66,5	49,5	53,1	52,5
<i>Origine</i>					
Genevois	45,0	77,7	51,5	59,3	58,4
Confédéré	36,5	70,6	52,6	50,9	50,2
<i>Statut socio-professionnel</i>					
Actif	42,5	76,8	48,3	56,5	56,0
Inactif	37,9	69,9	45,0	52,7	51,4
<i>Durée de résidence dans le canton</i>					
0-4 ans	27,4	60,5	30,2	40,2	39,6
5-9 ans	35,0	68,5	36,2	47,1	46,7
10-14 ans	39,1	72,0	39,6	50,1	50,2
15-19 ans	38,8	74,0	43,3	52,6	52,2
20-24 ans	37,9	74,8	44,1	54,2	52,8
25-29 ans	40,5	77,4	46,9	56,1	55,2
30 ans ou plus	45,7	78,2	52,4	59,5	59,0
Inconnue	42,6	73,7	51,3	57,1	56,2

(1) Moyenne arithmétique simple des quatre scrutins.

Canton de Genève

Tableau 3

**Répartition des électeurs selon le nombre de participations aux scrutins fédéraux (1), par sexe, en pour cent (2)**

	0 scrutin	1 scrutin	2 scrutins	3 scrutins	4 scrutins
<b>Hommes</b>	<b>15,5</b>	<b>14,8</b>	<b>17,2</b>	<b>22,1</b>	<b>30,4</b>
<i>Etat matrimonial</i>					
Célibataire	22,1	19,5	19,6	19,8	19,0
Marié	10,3	12,3	16,1	23,9	37,3
Veuf	25,8	12,9	14,2	17,8	29,3
Divorcé	25,8	17,5	17,1	18,1	21,5
<i>Groupe d'âges</i>					
18-39 ans	18,7	19,4	20,9	21,5	19,4
40-64 ans	12,3	12,9	15,8	23,1	36,0
65 ans ou plus	16,3	10,2	13,0	20,9	39,5
<i>Origine</i>					
Genevois	12,6	13,7	17,0	22,6	34,2
Confédéré	18,5	16,1	17,4	21,6	26,5
<i>Statut socio-professionnel</i>					
Actif	14,3	14,6	16,9	22,4	31,7
Inactif	20,0	15,6	18,0	20,7	25,6
<i>Durée de résidence dans le canton</i>					
0-4 ans	24,6	20,0	19,5	19,1	16,8
5-9 ans	20,9	18,3	17,7	19,9	23,1
10-14 ans	18,8	16,7	17,9	21,7	25,0
15-19 ans	17,2	16,1	18,6	21,5	26,6
20-24 ans	17,4	17,9	19,4	21,0	24,2
25-29 ans	15,4	16,2	18,8	22,4	27,2
30 ans ou plus	13,0	13,2	16,1	23,4	34,3
Inconnue	14,2	12,6	15,7	21,8	35,7
<b>Femmes</b>	<b>21,4</b>	<b>17,9</b>	<b>17,5</b>	<b>20,0</b>	<b>23,2</b>
<i>Etat matrimonial</i>					
Célibataire	20,3	20,3	20,1	20,1	19,3
Marié	15,5	16,4	17,7	22,2	28,2
Veuf	37,4	16,6	13,1	14,7	18,2
Divorcé	30,8	20,7	17,0	16,5	15,0
<i>Groupe d'âges</i>					
18-39 ans	20,4	21,9	21,2	20,2	16,3
40-64 ans	15,7	16,9	17,4	22,0	28,1
65 ans ou plus	31,8	14,3	13,0	16,6	24,2
<i>Origine</i>					
Genevois	17,8	16,6	17,4	21,3	26,8
Confédéré	25,1	19,1	17,6	18,7	19,5
<i>Statut socio-professionnel</i>					
Actif	19,4	19,3	18,7	20,6	22,1
Inactif	23,5	16,4	16,3	19,4	24,2
<i>Durée de résidence dans le canton</i>					
0-4 ans	32,4	23,1	18,0	14,6	11,9
5-9 ans	27,2	21,2	18,1	17,4	16,2
10-14 ans	22,9	20,0	19,2	19,0	18,9
15-19 ans	20,3	19,7	18,8	20,1	21,1
20-24 ans	17,9	20,3	19,8	20,9	21,0
25-29 ans	17,5	19,0	19,5	21,6	22,5
30 ans ou plus	18,6	16,3	17,1	21,6	26,4
Inconnue	23,5	15,4	15,4	19,4	26,3

(1) Nombre de participations pour les électeurs inscrits aux quatre scrutins. (2) Total par ligne = 100.

Canton de Genève

Tableau 3

**Répartition des électeurs selon le nombre de participations aux scrutins fédéraux (1), par sexe, en pour cent (2) - (fin)**

	0 scrutin	1 scrutin	2 scrutins	3 scrutins	4 scrutins
<b>Ensemble des électeurs</b>	<b>18,9</b>	<b>16,6</b>	<b>17,4</b>	<b>20,9</b>	<b>26,2</b>
<i>Etat matrimonial</i>					
Célibataire	21,2	19,9	19,8	20,0	19,1
Marié	13,1	14,5	16,9	23,0	32,4
Veuf	35,6	16,1	13,3	15,2	19,9
Divorcé	29,2	19,7	17,0	17,0	17,1
<i>Groupe d'âges</i>					
18-39 ans	19,6	20,8	21,1	20,8	17,7
40-64 ans	14,2	15,2	16,7	22,4	31,5
65 ans ou plus	26,2	12,8	13,0	18,2	29,8
<i>Origine</i>					
Genevois	15,6	15,4	17,2	21,9	29,9
Confédéré	22,3	17,8	17,5	19,9	22,5
<i>Statut socio-professionnel</i>					
Actif	16,7	16,8	17,7	21,6	27,2
Inactif	22,7	16,2	16,8	19,7	24,6
<i>Durée de résidence dans le canton</i>					
0-4 ans	29,4	21,9	18,6	16,3	13,8
5-9 ans	24,9	20,1	18,0	18,3	18,7
10-14 ans	21,3	18,7	18,7	20,0	21,2
15-19 ans	19,0	18,2	18,7	20,7	23,4
20-24 ans	17,7	19,3	19,7	21,0	22,4
25-29 ans	16,6	17,7	19,2	21,9	24,6
30 ans ou plus	15,9	14,8	16,6	22,5	30,3
Inconnue	19,9	14,3	15,5	20,3	29,9

(1) Nombre de participations pour les électeurs inscrits aux quatre scrutins. (2) Total par ligne = 100.

Canton de Genève

Tableau 4

**Votation fédérale du 27 septembre 1992**

Electeurs inscrits, votants et taux de participation selon le sexe, par groupe d'âges

	Electeurs inscrits			Votants			Taux de participation en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
18 - 19 ans	2 567	2 444	5 011	860	782	1 642	33,5	32	32,8
20 - 24	7 832	8 063	15 895	2 165	2 209	4 374	27,6	27,4	27,5
25 - 29	8 634	10 044	18 678	2 745	2 944	5 689	31,8	29,3	30,5
30 - 34	7 555	9 763	17 318	2 991	3 256	6 247	39,6	33,4	36,1
35 - 39	7 005	9 365	16 370	2 995	3 439	6 434	42,8	36,7	39,3
40 - 44	6 973	9 661	16 634	3 308	3 892	7 200	47,4	40,3	43,3
45 - 49	8 216	11 042	19 258	4 319	4 836	9 155	52,6	43,8	47,5
50 - 54	6 952	9 134	16 086	3 770	4 163	7 933	54,2	45,6	49,3
55 - 59	6 417	7 898	14 315	3 523	3 536	7 059	54,9	44,8	49,3
60 - 64	6 108	7 632	13 740	3 365	3 377	6 742	55,1	44,2	49,1
65 - 69	5 139	7 046	12 185	2 881	3 028	5 909	56,1	43	48,5
70 - 74	4 120	6 256	10 376	2 266	2 567	4 833	55	41	46,6
75 - 79	2 928	5 139	8 067	1 558	1 830	3 388	53,2	35,6	42
80 - 84	2 150	4 883	7 033	1 002	1 425	2 427	46,6	29,2	34,5
85 - 89	1 118	2 998	4 116	400	609	1 009	35,8	20,3	24,5
90 - 94	354	1 298	1 652	106	163	269	29,9	12,6	16,3
95 - 99	61	262	323	11	20	31	18	7,6	9,6
100 ou plus	4	28	32	2	1	3	50	3,6	9,4
<b>Total</b>	<b>84 133</b>	<b>112 956</b>	<b>197 089</b>	<b>38 267</b>	<b>42 077</b>	<b>80 344</b>	<b>45,5</b>	<b>37,3</b>	<b>40,8</b>
18 - 39 ans	33 593	39 679	73 272	11 756	12 630	24 386	35	31,8	33,3
40 - 64	34 666	45 367	80 033	18 285	19 804	38 089	52,7	43,7	47,6
65 ou plus	15 874	27 910	43 784	8 226	9 643	17 869	51,8	34,6	40,8

Canton de Genève

Tableau 5

**Votation fédérale du 6 décembre 1992**

Electeurs inscrits, votants et taux de participation selon le sexe, par groupe d'âges

	Electeurs inscrits			Votants			Taux de participation en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
18 - 19 ans	2 821	2 721	5 542	1 979	1 986	3 965	70,2	73	71,5
20 - 24	7 875	8 079	15 954	5 254	5 618	10 872	66,7	69,5	68,1
25 - 29	8 640	10 043	18 683	5 932	6 929	12 861	68,7	69	68,8
30 - 34	7 568	9 758	17 326	5 638	7 069	12 707	74,5	72,4	73,3
35 - 39	7 018	9 355	16 373	5 425	7 037	12 462	77,3	75,2	76,1
40 - 44	6 987	9 657	16 644	5 553	7 534	13 087	79,5	78	78,6
45 - 49	8 229	11 028	19 257	6 785	8 942	15 727	82,5	81,1	81,7
50 - 54	6 953	9 130	16 083	5 785	7 374	13 159	83,2	80,8	81,8
55 - 59	6 415	7 896	14 311	5 408	6 261	11 669	84,3	79,3	81,5
60 - 64	6 104	7 614	13 718	5 163	5 833	10 996	84,6	76,6	80,2
65 - 69	5 140	7 041	12 181	4 260	5 221	9 481	82,9	74,2	77,8
70 - 74	4 118	6 258	10 376	3 350	4 390	7 740	81,4	70,2	74,6
75 - 79	2 928	5 144	8 072	2 271	3 216	5 487	77,6	62,5	68
80 - 84	2 150	4 883	7 033	1 506	2 540	4 046	70	52	57,5
85 - 89	1 120	2 998	4 118	612	1 162	1 774	54,6	38,8	43,1
90 - 94	354	1 299	1 653	165	333	498	46,6	25,6	30,1
95 - 99	61	262	323	22	52	74	36,1	19,8	22,9
100 ou plus	4	28	32	2	4	6	50	14,3	18,8
<b>Total</b>	<b>84 485</b>	<b>113 194</b>	<b>197 679</b>	<b>65 110</b>	<b>81 501</b>	<b>146 611</b>	<b>77,1</b>	<b>72</b>	<b>74,2</b>
18 - 39 ans	33 922	39 956	73 878	24 228	28 639	52 867	71,4	71,7	71,6
40 - 64	80 013	28 694	35 944	28 694	35 944	64 638	82,7	79,3	80,8
65 ou plus	43 788	12 188	16 918	12 188	16 918	29 106	76,8	60,6	66,5

Canton de Genève

Tableau 6

**Votation fédérale du 7 mars 1993**

Electeurs inscrits, votants et taux de participation selon le sexe, par groupe d'âges

	Electeurs inscrits			Votants			Taux de participation en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
18 - 19 ans	1 669	1 591	3 260	721	695	1 416	43,2	43,7	43,4
20 - 24	7 754	7 847	15 601	2 885	2 917	5 802	37,2	37,2	37,2
25 - 29	8 515	9 672	18 187	3 227	3 444	6 671	37,9	35,6	36,7
30 - 34	7 839	9 945	17 784	3 303	3 697	7 000	42,1	37,2	39,4
35 - 39	7 148	9 307	16 455	3 195	3 572	6 767	44,7	38,4	41,1
40 - 44	6 855	9 395	16 250	3 300	4 031	7 331	48,1	42,9	45,1
45 - 49	8 075	10 973	19 048	4 382	5 400	9 782	54,3	49,2	51,4
50 - 54	7 282	9 616	16 898	4 273	5 055	9 328	58,7	52,6	55,2
55 - 59	6 457	7 894	14 351	3 873	4 218	8 091	60	53,4	56,4
60 - 64	6 159	7 785	13 944	3 909	4 229	8 138	63,5	54,3	58,4
65 - 69	5 235	7 101	12 336	3 399	3 821	7 220	64,9	53,8	58,5
70 - 74	4 502	6 567	11 069	2 935	3 365	6 300	65,2	51,2	56,9
75 - 79	2 938	5 034	7 972	1 835	2 301	4 136	62,5	45,7	51,9
80 - 84	2 337	5 047	7 384	1 277	1 829	3 106	54,6	36,2	42,1
85 - 89	1 305	3 378	4 683	539	912	1 451	41,3	27	31
90 - 94	448	1 543	1 991	147	282	429	32,8	18,3	21,5
95 - 99	86	354	440	20	49	69	23,3	13,8	15,7
100 ou plus	6	36	42	2	2	4	33,3	5,6	9,5
<b>Total</b>	<b>84 610</b>	<b>113 085</b>	<b>197 695</b>	<b>43 222</b>	<b>49 819</b>	<b>93 041</b>	<b>51,1</b>	<b>44,1</b>	<b>47,1</b>
18 - 39 ans	32 925	38 362	71 287	13 331	14 325	27 656	40,5	37,3	38,8
40 - 64	34 828	45 663	80 491	19 737	22 933	42 670	56,7	50,2	53
65 ou plus	16 857	29 060	45 917	10 154	12 561	22 715	60,2	43,2	49,5

Canton de Genève

Tableau 7

**Votation fédérale du 6 juin 1993**

Electeurs inscrits, votants et taux de participation selon le sexe, par groupe d'âges

	Electeurs inscrits			Votants			Taux de participation en %		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
18 - 19 ans	2 022	1 997	4 019	1 130	1 063	2 193	55,9	53,2	54,6
20 - 24	7 754	7 884	15 638	4 177	3 745	7 922	53,9	47,5	50,7
25 - 29	8 518	9 681	18 199	4 463	4 389	8 852	52,4	45,3	48,6
30 - 34	7 842	9 937	17 779	4 433	4 734	9 167	56,5	47,6	51,6
35 - 39	7 169	9 324	16 493	4 185	4 684	8 869	58,4	50,2	53,8
40 - 44	6 869	9 406	16 275	4 063	4 860	8 923	59,1	51,7	54,8
45 - 49	8 095	10 973	19 068	5 112	6 096	11 208	63,2	55,6	58,8
50 - 54	7 297	9 605	16 902	4 789	5 537	10 326	65,6	57,6	61,1
55 - 59	6 443	7 878	14 321	4 283	4 554	8 837	66,5	57,8	61,7
60 - 64	6 123	7 759	13 882	4 188	4 431	8 619	68,4	57,1	62,1
65 - 69	5 191	7 084	12 275	3 576	3 944	7 520	68,9	55,7	61,3
70 - 74	4 462	6 544	11 006	3 107	3 517	6 624	69,6	53,7	60,2
75 - 79	2 910	5 010	7 920	1 937	2 440	4 377	66,6	48,7	55,3
80 - 84	2 297	5 002	7 299	1 402	1 991	3 393	61	39,8	46,5
85 - 89	1 258	3 315	4 573	628	983	1 611	49,9	29,7	35,2
90 - 94	419	1 469	1 888	183	311	494	43,7	21,2	26,2
95 - 99	76	332	408	27	50	77	35,5	15,1	18,9
100 ou plus	5	34	39	2	4	6	40	11,8	15,4
<b>Total</b>	<b>84 750</b>	<b>113 234</b>	<b>197 984</b>	<b>51 685</b>	<b>57 333</b>	<b>109 018</b>	<b>61</b>	<b>50,6</b>	<b>55,1</b>
18 - 39 ans	33 305	38 823	72 128	18 388	18 615	37 003	55,2	47,9	51,3
40 - 64	34 827	45 621	80 448	22 435	25 478	47 913	64,4	55,8	59,6
65 ou plus	16 618	28 790	45 408	10 862	13 240	24 102	65,4	46	53,1

*Canton de Genève*

**Taux de participation moyen et répartition des électeurs selon le nombre de participations aux scrutins fédéraux, par arrondissement électoral**

	Taux de participation, en % (1)	Nombre de participations des électeurs (2)					Total
		0	1	2	3	4	
Cité-Rive	53,9	663	557	566	617	959	3 362
Pâquis	44,5	1 152	735	694	773	735	4 089
Saint-Gervais	44,4	589	360	363	360	395	2 067
Prairie - Délices	50,4	1 041	782	822	894	1 052	4 591
Eaux-Vives - Lac	51,7	1 210	1 030	976	1 059	1 450	5 725
Eaux-Vives - Frontenex	50,7	1 446	1 148	1 034	1 278	1 517	6 423
Florissant - Malagnou	56,1	924	980	983	1 132	1 611	5 630
Cluse - Roseraie	46,7	1 079	828	821	805	848	4 381
Acacias	43,8	1 707	1 068	983	1 056	1 069	5 883
Mail - Jonction	43,3	1 677	1 045	965	974	1 002	5 663
Servette - Grand-Pré	49,3	1 235	975	910	1 016	1 194	5 330
Prieuré - Sécheron	52,6	513	437	426	491	631	2 498
Saint-Jean	50,9	1 446	1 195	1 141	1 300	1 526	6 608
Les Crêts	56,8	800	685	754	976	1 324	4 539
Crochettes - Vidollet	53,0	765	595	622	752	921	3 655
Vieussieux	51,1	1 047	787	796	961	1 092	4 683
Champel	56,3	1 014	901	939	1 165	1 635	5 654
<b>Ville de Genève</b>	<b>50,4</b>	<b>18 308</b>	<b>14 108</b>	<b>13 795</b>	<b>15 609</b>	<b>18 961</b>	<b>80 781</b>
Aire-la-Ville	69,8	24	38	53	88	131	334
Anières	65,8	111	103	140	219	362	935
Avully	62,1	111	140	206	248	326	1 031
Avusy	68,6	51	64	98	168	243	624
Bardonnex	61,6	133	154	190	241	323	1 041
Bellevue	65,6	63	97	129	179	255	723
Bernex	57,3	909	775	913	1 091	1 534	5 222
Carouge	54,4	1 487	1 297	1 504	1 748	2 051	8 087
Cartigny	73,3	22	41	69	103	188	423
Céligny	66,5	34	42	63	99	123	361
Chancy	65,7	37	65	66	114	154	436
Chêne-Bougeries 1 (Centre)	56,6	788	755	777	933	1 358	4 611
Chêne-Bougeries 2 (Conches)	67,3	86	104	119	192	340	841
Total Chêne-Bougeries	58,2	874	859	896	1 125	1 698	5 452
Chêne-Bourg	53,6	590	590	576	688	796	3 240
Choulex	65,1	68	53	96	128	195	540
Collex-Bossy	67,6	38	72	115	135	216	576
Collonge-Bellerive 1 (Collonge)	63,1	203	239	272	388	592	1 694
Collonge-Bellerive 2 (Vésénaz)	62,9	140	155	212	276	397	1 180
Total Collonge-Bellerive	63,0	343	394	484	664	989	2 874
Cologny	63,5	298	271	352	502	794	2 217
Confignon	65,4	157	221	267	388	590	1 623
Corsier	64,1	84	121	151	223	285	864
Dardagny 1 (Village)	65,2	22	38	59	80	100	299
Dardagny 2 (La Plaine)	57,6	38	67	85	80	82	352
Total Dardagny	61,1	60	105	144	160	182	651

(1) Moyenne arithmétique des taux de participation aux quatre votations fédérales (1992-1993).

(2) Nombre de participations pour les électeurs inscrits aux quatre scrutins.

Tableau 8

Répartition des électeurs selon le nombre de participations (en %)						
0	1	2	3	4	Total	
19,7	16,6	16,8	18,4	28,5	100,0	Cité-Rive
28,2	18,0	17,0	18,9	18,0	100,0	Pâquis
28,5	17,4	17,6	17,4	19,1	100,0	Saint-Gervais
22,7	17,0	17,9	19,5	22,9	100,0	Prairie - Délices
21,1	18,0	17,0	18,5	25,3	100,0	Eaux-Vives - Lac
22,5	17,9	16,1	19,9	23,6	100,0	Eaux-Vives - Frontenex
16,4	17,4	17,5	20,1	28,6	100,0	Florissant - Malagnou
24,6	18,9	18,7	18,4	19,4	100,0	Cluse - Roseraie
29,0	18,2	16,7	18,0	18,2	100,0	Acacias
29,6	18,5	17,0	17,2	17,7	100,0	Mail - Jonction
23,2	18,3	17,1	19,1	22,4	100,0	Servette - Grand-Pré
20,5	17,5	17,1	19,7	25,3	100,0	Pricuré - Sécheron
21,9	18,1	17,3	19,7	23,1	100,0	Saint-Jean
17,6	15,1	16,6	21,5	29,2	100,0	Les Crêts
20,9	16,3	17,0	20,6	25,2	100,0	Cropettes - Vidollet
22,4	16,8	17,0	20,5	23,3	100,0	Vieusseux
17,9	15,9	16,6	20,6	28,9	100,0	Champel
<b>22,7</b>	<b>17,5</b>	<b>17,1</b>	<b>19,3</b>	<b>23,5</b>	<b>100,0</b>	<b>Ville de Genève</b>
7,2	11,4	15,9	26,3	39,2	100,0	Aire-la-Ville
11,9	11,0	15,0	23,4	38,7	100,0	Anières
10,8	13,6	20,0	24,1	31,6	100,0	Avully
8,2	10,3	15,7	26,9	38,9	100,0	Avusy
12,8	14,8	18,3	23,2	31,0	100,0	Bardonnex
8,7	13,4	17,8	24,8	35,3	100,0	Bellevue
17,4	14,8	17,5	20,9	29,4	100,0	Bernex
18,4	16,0	18,6	21,6	25,4	100,0	Carouge
5,2	9,7	16,3	24,3	44,4	100,0	Cartigny
9,4	11,6	17,5	27,4	34,1	100,0	Céligny
8,5	14,9	15,1	26,1	35,3	100,0	Chancy
17,1	16,4	16,9	20,2	29,5	100,0	Chêne-Bougeries 1 (Centre)
10,2	12,4	14,1	22,8	40,4	100,0	Chêne-Bougeries 2 (Conches)
16,0	15,8	16,4	20,6	31,1	100,0	Total Chêne-Bougeries
18,2	18,2	17,8	21,2	24,6	100,0	Chêne-Bourg
12,6	9,8	17,8	23,7	36,1	100,0	Choulex
6,6	12,5	20,0	23,4	37,5	100,0	Collex-Bossy
12,0	14,1	16,1	22,9	34,9	100,0	Collonge-Bellerive 1 (Collonge)
11,9	13,1	18,0	23,4	33,6	100,0	Collonge-Bellerive 2 (Vésénaz)
11,9	13,7	16,8	23,1	34,4	100,0	Total Collonge-Bellerive
13,4	12,2	15,9	22,6	35,8	100,0	Cologny
9,7	13,6	16,5	23,9	36,4	100,0	Confignon
9,7	14,0	17,5	25,8	33,0	100,0	Corsier
7,4	12,7	19,7	26,8	33,4	100,0	Dardagny 1 (Village)
10,8	19,0	24,1	22,7	23,3	100,0	Dardagny 2 (La Plaine)
9,2	16,1	22,1	24,6	28,0	100,0	Total Dardagny

*Canton de Genève*

**Taux de participation moyen et répartition des électeurs selon le nombre de participations aux scrutins fédéraux, par arrondissement électoral (fin)**

	Taux de participation, en % (1)	Nombre de participations des électeurs (2)					Total
		0	1	2	3	4	
Genthod	63,2	128	127	154	229	352	990
Grand-Saconnex	56,5	498	526	551	665	861	3 101
Gy	75,3	5	11	34	42	81	173
Hermance	69,2	35	50	58	117	181	441
Jussy	65,1	62	74	92	123	207	558
Laconnex	69,9	23	38	48	71	132	312
Lancy 1 (Grand-Lancy)	58,2	201	241	221	304	403	1 370
Lancy 2 (Petit-Lancy)	56,4	974	1 040	1 120	1 412	1 604	6 150
Lancy 3 (Palettes)	53,3	992	929	978	1 120	1 305	5 324
Total Lancy	55,3	2 167	2 210	2 319	2 836	3 312	12 844
Meinier	64,0	106	117	176	289	294	982
Meyrin 1 (Village)	53,7	636	654	696	745	902	3 633
Meyrin 2 (Cointrin)	54,9	84	103	101	107	150	545
Meyrin 3 (De-Livron)	51,9	873	832	868	956	1 005	4 534
Total Meyrin	52,8	1 593	1 589	1 665	1 808	2 057	8 712
Onex	53,1	1 666	1 443	1 593	1 796	2 063	8 561
Perly-Certoux	60,3	176	213	270	371	399	1 429
Plan-les-Ouates	63,7	351	404	454	722	1 045	2 976
Pregny-Chambésy	62,2	195	144	197	289	434	1 259
Presinge	58,2	71	37	46	66	110	330
Puplinge	64,1	107	172	224	334	373	1 210
Russin	69,1	22	21	47	69	93	252
Satigny	65,5	113	180	233	328	449	1 303
Soral	66,1	29	53	69	93	127	371
Thônex 1 (Ecole Marcelly)	54,0	677	654	601	689	969	3 590
Thônex 2 (Salle communale)	57,9	316	353	340	504	607	2 120
Total Thônex	55,5	993	1 007	941	1 193	1 576	5 710
Troinex	63,8	93	126	150	220	305	894
Vandoeuvres	67,9	103	111	146	269	439	1 068
Vernier 1 (Village)	53,5	419	384	408	450	558	2 219
Vernier 2 (Châtelaine)	48,6	900	676	597	702	794	3 669
Vernier 3 (Aïre)	52,5	832	751	678	824	1 036	4 121
Vernier 4 (Avanchet)	48,8	578	554	515	521	539	2 707
Total Vernier	50,7	2 729	2 365	2 198	2 497	2 927	12 716
Versoix	54,1	765	758	800	911	1 074	4 308
Veyrier 1 (Village)	55,5	521	423	465	607	745	2 761
Veyrier 2 (Pinchat)	66,6	157	185	265	409	581	1 597
Total Veyrier	59,6	678	608	730	1 016	1 326	4 358
<b>Canton</b>	<b>54,3</b>	<b>36 510</b>	<b>31 994</b>	<b>33 502</b>	<b>40 274</b>	<b>50 613</b>	<b>192 893</b>

(1) Moyenne arithmétique des taux de participation aux quatre votations fédérales (1992-1993).

(2) Nombre de participations pour les électeurs inscrits aux quatre scrutins.

Tableau 8

Répartition des électeurs selon le nombre de participations (en %)						
0	1	2	3	4	Total	
12,9	12,8	15,6	23,1	35,6	100,0	Genthod
16,1	17,0	17,8	21,4	27,8	100,0	Grand-Saconnex
2,9	6,4	19,7	24,3	46,8	100,0	Gy
7,9	11,3	13,2	26,5	41,0	100,0	Hermance
11,1	13,3	16,5	22,0	37,1	100,0	Jussy
7,4	12,2	15,4	22,8	42,3	100,0	Laconnex
14,7	17,6	16,1	22,2	29,4	100,0	Lancy 1 (Grand-Lancy)
15,8	16,9	18,2	23,0	26,1	100,0	Lancy 2 (Petit-Lancy)
18,6	17,4	18,4	21,0	24,5	100,0	Lancy 3 (Palettes)
16,9	17,2	18,1	22,1	25,8	100,0	Total Lancy
10,8	11,9	17,9	29,4	29,9	100,0	Meinier
17,5	18,0	19,2	20,5	24,8	100,0	Meyrin 1 (Village)
15,4	18,9	18,5	19,6	27,5	100,0	Meyrin 2 (Cointrin)
19,3	18,4	19,1	21,1	22,2	100,0	Meyrin 3 (De-Livron)
18,3	18,2	19,1	20,8	23,6	100,0	Total Meyrin
19,5	16,9	18,6	21,0	24,1	100,0	Onex
12,3	14,9	18,9	26,0	27,9	100,0	Perly-Certoux
11,8	13,6	15,3	24,3	35,1	100,0	Plan-les-Ouates
15,5	11,4	15,6	23,0	34,5	100,0	Pregny-Chambésy
21,5	11,2	13,9	20,0	33,3	100,0	Presinge
8,8	14,2	18,5	27,6	30,8	100,0	Puplinge
8,7	8,3	18,7	27,4	36,9	100,0	Russin
8,7	13,8	17,9	25,2	34,5	100,0	Satigny
7,8	14,3	18,6	25,1	34,2	100,0	Soral
18,9	18,2	16,7	19,2	27,0	100,0	Thônex 1 (Ecole Marcelly)
14,9	16,7	16,0	23,8	28,6	100,0	Thônex 2 (Salle communale)
17,4	17,6	16,5	20,9	27,6	100,0	Total Thônex
10,4	14,1	16,8	24,6	34,1	100,0	Troinex
9,6	10,4	13,7	25,2	41,1	100,0	Vandoeuves
18,9	17,3	18,4	20,3	25,1	100,0	Vernier 1 (Village)
24,5	18,4	16,3	19,1	21,6	100,0	Vernier 2 (Châtelaine)
20,2	18,2	16,5	20,0	25,1	100,0	Vernier 3 (Aïre)
21,4	20,5	19,0	19,2	19,9	100,0	Vernier 4 (Avanchet)
21,5	18,6	17,3	19,6	23,0	100,0	Total Vernier
17,8	17,6	18,6	21,1	24,9	100,0	Versoix
18,9	15,3	16,8	22,0	27,0	100,0	Veyrier 1 (Village)
9,8	11,6	16,6	25,6	36,4	100,0	Veyrier 2 (Pinchat)
15,6	14,0	16,8	23,3	30,4	100,0	Total Veyrier
<b>18,9</b>	<b>16,6</b>	<b>17,4</b>	<b>20,9</b>	<b>26,2</b>	<b>100,0</b>	<b>Canton</b>

## Résultats des votations fédérales de septembre et décembre 1992 et mars et juin 1993, par commune

	27 septembre 1992			6 décembre 1992			7 mars 1993			6 juin 1993		
	Electeurs	Votants	Particip. en %	Electeurs	Votants	Particip. en %	Electeurs	Votants	Particip. en %	Electeurs	Votants	Particip. en %
Genève	83 092	31 368	37,8	83 155	57 947	69,7	83 109	35 467	42,7	83 170	42 412	51,0
Aire-la-Ville	337	184	54,6	340	297	87,4	345	220	63,8	349	251	71,9
Anières	972	525	54,0	971	802	82,6	964	580	60,2	969	631	65,1
Avully	1 057	457	43,2	1 057	859	81,3	1 056	595	56,3	1 057	724	68,5
Avusy	634	355	56,0	638	544	85,3	636	426	67,0	635	433	68,2
Bardonnex	1 058	510	48,2	1 061	861	81,1	1 065	556	52,2	1 068	667	62,5
Bellevue	744	388	52,2	740	627	84,7	739	433	58,6	741	494	66,7
Bernex	5 388	2 282	42,4	5 363	4 069	75,9	5 333	2 709	50,8	5 340	3 131	58,6
Carouge	8 285	3 260	39,3	8 298	6 169	74,3	8 325	3 872	46,5	8 317	4 759	57,2
Cartigny	428	248	57,9	427	376	88,1	428	303	70,8	436	336	77,1
Céligny	375	201	53,6	375	315	84,0	373	214	57,4	371	251	67,7
Chancy	439	222	50,6	442	382	86,4	449	272	60,6	451	297	65,9
Chêne-Bougeries	5 601	2 613	46,7	5 595	4 348	77,7	5 583	2 840	50,9	5 602	3 209	57,3
Chêne-Bourg	3 315	1 261	38,0	3 321	2 482	74,7	3 327	1 552	46,6	3 319	1 790	53,9
Choulex	553	291	52,6	550	459	83,5	547	305	55,8	547	370	67,6
Collex-Bossy	586	302	51,5	587	514	87,6	587	366	62,4	585	406	69,4
Collonge-Bellerive	2 945	1 521	51,6	2 953	2 432	82,4	2 953	1 664	56,3	2 961	1 833	61,9
Cologny	2 283	1 306	57,2	2 285	1 848	80,9	2 274	1 215	53,4	2 273	1 390	61,2
Confignon	1 655	872	52,7	1 657	1 368	82,6	1 658	969	58,4	1 666	1 119	67,2
Corsier	879	477	54,3	880	738	83,9	878	481	54,8	885	568	64,2
Dardagny	666	290	43,5	670	565	84,3	667	363	54,4	669	412	61,6
Genthod	1 019	500	49,1	1 020	826	81,0	1 016	582	57,3	1 023	671	65,6
Grand-Saconnex	3 171	1 371	43,2	3 168	2 462	77,7	3 156	1 496	47,4	3 163	1 824	57,7
Gy	180	111	61,7	179	163	91,1	177	128	72,3	177	134	75,7
Hermance	447	257	57,5	450	389	86,4	450	292	64,9	452	313	69,2
Jussy	569	304	53,4	572	488	85,3	571	312	54,6	574	381	66,4
Laconnex	317	180	56,8	317	269	84,9	321	207	64,5	322	234	72,7
Lancy	13 129	5 202	39,6	13 153	10 090	76,7	13 122	6 349	48,4	13 155	7 435	56,5
Meinier	996	492	49,4	1 000	841	84,1	1 007	551	54,7	1 006	668	66,4
Meyrin	8 949	3 292	36,8	8 957	6 706	74,9	8 952	4 100	45,8	8 953	4 816	53,8
Onex	8 732	3 254	37,3	8 743	6 452	73,8	8 731	4 086	46,8	8 767	4 733	54,0
Perly-Certoux	1 453	637	43,8	1 450	1 214	83,7	1 458	778	53,4	1 466	888	60,6
Plan-les-Ouates	3 041	1 489	49,0	3 025	2 498	82,6	3 030	1 776	58,6	3 036	1 976	65,1
Pregny-Chambésy	1 308	650	49,7	1 308	1 011	77,3	1 301	720	55,3	1 292	819	63,4
Presinge	344	159	46,2	340	245	72,1	336	174	51,8	333	193	58,0
Puplinge	1 232	634	51,5	1 230	1 038	84,4	1 231	668	54,3	1 237	824	66,6
Russin	255	125	49,0	254	221	87,0	255	167	65,5	255	187	73,3
Satigny	1 322	659	49,8	1 321	1 136	86,0	1 327	797	60,1	1 331	877	65,9
Soral	376	196	52,1	375	323	86,1	377	216	57,3	378	251	66,4
Thônex	5 837	2 460	42,1	5 841	4 410	75,5	5 837	2 822	48,3	5 869	3 268	55,7
Troinex	911	457	50,2	907	759	83,7	906	517	57,1	904	588	65,0
Vandoeuvres	1 109	651	58,7	1 105	924	83,6	1 103	664	60,2	1 103	778	70,5
Vermier	13 020	4 593	35,3	13 048	9 328	71,5	13 032	5 815	44,6	13 051	6 673	51,1
Versoix	4 420	1 723	39,0	4 426	3 345	75,6	4 429	2 115	47,8	4 424	2 369	53,5
Veyrier	4 511	2 111	46,8	4 480	3 505	78,2	4 464	2 313	51,8	4 459	2 646	59,3
<b>Canton</b>	<b>197 940</b>	<b>80 440</b>	<b>40,6</b>	<b>198 034</b>	<b>146 645</b>	<b>74,1</b>	<b>197 885</b>	<b>93 047</b>	<b>47,0</b>	<b>198 141</b>	<b>109 029</b>	<b>55,0</b>

# Collection "Aspects statistiques"

## Derniers numéros parus

---

- N° 91 Mars 1993**  
Economie genevoise : rétrospective 1992
- N° 92 Juillet 1993**  
L'enquête suisse sur la population active de 1991 : quelques résultats pour le canton de Genève
- N° 93 Novembre 1993**  
Mélanges démographiques
- N° 94 Décembre 1993**  
L'hôtellerie à Genève : offre, demande et conjoncture
- N° 95 Février 1994**  
Evolution de l'emploi à Genève entre 1985 et 1991  
*Résultats des recensements fédéraux des entreprises. Volume 1*
- N° 96 Février 1994**  
Les emplois dans les communes genevoises entre 1985 et 1991  
*Résultats des recensements fédéraux des entreprises. Volume 2*
- N° 97 Mars 1994**  
Economie genevoise : rétrospective 1993  
Avec quelques éléments de prévision pour 1994
- N° 98 Mars 1994**  
Les logements inoccupés à Genève
- N° 99 Octobre 1994**  
Structure professionnelle de la population résidente active du canton de Genève en 1990  
*Résultats du recensement fédéral de la population et des logements de 1990. Volume 3*
- N° 100 Novembre 1994**  
Le niveau de formation de la population du canton de Genève  
*Résultats du recensement fédéral de la population et des logements de 1990. Volume 4*
- N° 101 Novembre 1994**  
Etude socio-démographique de l'électorat genevois

## Liste complète des numéros parus

---

Disponible sur demande

## Prix 1994

---

Ce numéro	15 F
Abonnement annuel (6 à 8 numéros par an)	40 F
Abonnement combiné	80 F
Abonnement général	250 F

## Renseignements et commandes

---

Téléphone : 022 / 787 67 07  
Télécopieur : 022 / 736 29 45

# Publications de l'Office cantonal de la statistique

## Données générales

---

### **Annuaire statistique**

Environ 380 pages, parution vers la fin du mois d'octobre; recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton de Genève et ses communes

### **Mémento statistique**

Dépliant annuel paraissant en mai (gratuit)

### **Bulletin statistique**

Bulletin mensuel de 8 pages, complété d'une feuille trimestrielle de données suisses et d'un cahier récapitulatif paraissant en avril

## Données commentées, analyses

---

Quatre séries identifiables par leur couleur

### **Aspects statistiques**

Couleur bleue, 4 à 6 numéros par an; série consacrée à la présentation commentée et illustrée de sujets divers traités périodiquement ou d'études ponctuelles. Dans cette série paraît chaque année, en mars, une rétrospective sur l'économie genevoise

### **Données statistiques**

Couleur jaune, 8 à 10 numéros par an; série permettant la diffusion rapide de résultats statistiques sous la forme de tableaux brièvement commentés

### **Etudes et documents**

Couleur rouge, diffusion par souscription; documents techniques ou données statistiques ayant valeur d'archives

### **Reflets conjoncturels**

Couleur brune; trimestriel traitant de la conjoncture économique à Genève

## Feuilles périodiques diverses

---

### **Marche des affaires**

Feuilles de couleur orange

*Industrie* : résultats du test conjoncturel; feuille mensuelle avec complément trimestriel

*Hôtellerie* : résultats du test conjoncturel; feuille trimestrielle

*Construction* : résultats de l'enquête sur l'activité de la construction et choix d'indicateurs conjoncturels complémentaires; feuille trimestrielle

*Commerce de détail* : résultats du test conjoncturel; feuille mensuelle

*Services immobiliers* : résultats du test conjoncturel; feuille trimestrielle

### **Indice genevois des prix de la construction de logements**

Recueil de tableaux, avec commentaires, couleur turquoise, paraissant début juin

### **Indices des prix à la consommation**

Feuille mensuelle, couleur violette; tableaux sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois